



Résultats 1^{er} semestre 2023

Performance opérationnelle médiocre au T2 2023 entraînant des pertes nettes d'abonnés modérément pour nos segments de l'Internet haut débit et la téléphonie mobile en postpayé, tandis que le segment FMC continue de croître.

Perte nette de 12,0 millions d'euros au premier semestre 2023. Adjusted EBITDAaL de 619,1 millions d'euros, +1% et +3% d'une année sur l'autre sur une base publiée et rebasée, respectivement.

Reconfirmation de nos prévisions pour l'exercice 2023, en escomptant entre autres sur un Adjusted EBITDAaL globalement stable sur une base rebasée en un flux de trésorerie disponible ajusté aux alentours de 250,0 millions d'euros.

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Information privilégiée.

Malines, le 25 juillet 2023 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles : TNET) publie ses résultats consolidés (non audités) pour les six mois se terminant au 30 juin 2023. Les résultats sont conformes aux International Financial Reporting Standards tels qu'approuvés par l'Union européenne ('EU IFRS').

FAITS MARQUANTS

- Performance opérationnelle médiocre au deuxième trimestre 2023, fruit de l'impact combiné (i) de la révision tarifaire de juin 2023, (ii) des problèmes temporaires liés au système informatique en raison de la migration des clients vers notre nouvelle plateforme informatique, (iii) d'un environnement concurrentiel globalement intense et (iv) de l'arrêt temporaire de certaines de nos campagnes de marketing. En conséquence, nos bases d'abonnés pour l'Internet haut débit et la téléphonie mobile en postpayé ont reculé de 5.000 et 5.400 abonnés nettes, respectivement. Notre base d'abonnés pour la télévision câblée et la téléphonie fixe a continué à fléchir, principalement en raison des tendances macroéconomiques et de l'évolution des préférences des consommateurs.
- Poursuite de la croissance des FMC, atteignant 839.900 abonnés FMC au 30 juin 2023, soit une embellie de 6 % en glissement annuel, avec l'acquisition de 5.500 nouveaux abonnés FMC nets au deuxième trimestre 2023.
- Chiffre d'affaires de 1.406,9 millions d'euros au premier semestre 2023, en hausse de 9 % et de 2 % en glissement annuel sur une base déclarée et rebasée⁽¹⁾, respectivement, grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires des abonnements et des services aux entreprises. La croissance du chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2023 s'est légèrement tassée par rapport au premier trimestre en raison d'une contribution plus faible de notre franchise média. Chiffre d'affaires à la hausse de 9 % et de 1 % sur une base déclarée et rebasée, respectivement, pour atteindre 704,1 millions d'euros.
- Au premier semestre 2023, nous avons subi une perte nette de 12,0 millions d'euros, soit un recul important par rapport à la même période de l'année dernière où notre bénéfice net de 793,4 millions d'euros avait été favorablement impacté par le gain lié à la vente de notre activité d'infrastructure mobile à DigitalBridge en juin de l'année dernière.
- L'Adjusted EBITDA⁽²⁾ du premier semestre 2023 s'élève à 677,0 millions d'euros, en hausse de 1 % en glissement annuel et globalement stable sur une base déclarée et rebasée, respectivement. Notre Adjusted EBITDA au premier semestre et au deuxième trimestre 2023 inclut un effet favorable de 10,5 millions d'euros sur nos coûts provenant du règlement de certaines provisions pour coûts d'exploitation, comme envisagé dans nos prévisions. Ces dernières ont également eu un impact favorable sur la performance de notre Adjusted EBITDA au deuxième trimestre 2023, en augmentation de 4 % sur une base déclarée et rebasée, à 357,4 millions d'euros.
- Adjusted EBITDAaL⁽²⁾ de 619,1 millions d'euros au premier semestre 2023, en progression de 1 % et 3 % en glissement annuel sur une base déclarée et rebasée, respectivement (deuxième trimestre 2023: 337,3 millions d'euros, en hausse de 7 % et 9 % sur une base déclarée et rebasée, respectivement). Cela reflète des facteurs identiques à ceux qui ont affecté notre Adjusted EBITDA au premier semestre, ainsi qu'une baisse des intérêts sur le contrat de location de Fluvius, suite à la transaction Wyre.

- Dépenses d'investissement à imputer⁽³⁾ de 356,7 millions d'euros au premier semestre 2023 (deuxième trimestre 2023: 168,2 millions d'euros). Si l'on exclut la comptabilisation de certains droits de retransmission de matches de football et de certains impacts d'acquisitions de capital liés à des contrats de location, conformément à nos prévisions, nos dépenses d'investissement à imputer atteignent 342,2 millions d'euros (deuxième trimestre 2023: 166,3 millions d'euros), soit environ 24 % du chiffre d'affaires (deuxième trimestre 2023: environ 24% du chiffre d'affaires). Par rapport à l'année dernière, l'intensité de nos dépenses a augmenté suite à un accroissement des investissements dans la 5G et la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH).
- Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles⁽⁴⁾ de 334,8 millions d'euros pour le premier semestre 2023, -11 % en glissement annuel en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement (deuxième trimestre 2023 : 191,1 millions d'euros, en hausse de 2 % en glissement annuel).
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement et trésorerie nette utilisée pour les activités de financement de 474,5 millions d'euros, 297,2 millions d'euros et 224,6 millions d'euros, respectivement, au premier semestre 2023. Flux de trésorerie disponible ajusté⁽⁵⁾ de 102,5 millions d'euros au premier semestre 2023, soit -39% en glissement annuel en raison de (i) l'augmentation de 17 % des dépenses d'investissement en espèces en raison de l'intensité accrue de nos dépenses, comme mentionné ci-dessus, (ii) une tendance négative de notre fonds de roulement, (iii) des paiements plus élevés pour les intérêts en espèces et les dérivés en espèces par rapport au premier semestre de l'année dernière et (iv) une contribution inférieure de 4,2 millions d'euros de notre programme de financement par le fournisseur par rapport au premier semestre de l'année dernière, compte tenu de l'échelonnement de certains de nos paiements. Conformément à nos perspectives pour l'exercice 2023, nous nous attendons à ce que la tendance de notre flux de trésorerie disponible ajusté s'améliore de manière significative au second semestre, confirmant ainsi notre objectif annuel d'environ 250 millions d'euros.
- Profil de dette et de liquidité robuste caractérisé par (i) l'absence d'échéances de dette jusqu'en mars 2028, (ii) une maturité moyenne pondérée de 5,0 ans, (iii) un profil de dette entièrement couvert avec un coût moyen pondéré de la dette (y compris les couvertures) d'environ 3,0 % (voir section 2.8), (iv) un accès total à 645,0 millions d'euros de liquidités non utilisées dans le cadre de nos facilités de crédit renouvelables, ce qui représente une augmentation nette de 90,0 millions d'euros par rapport au 31 mars 2023 et (v) 1.017,1 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 30 juin 2023.
- Après la période d'acceptation initiale de l'offre publique d'achat volontaire et conditionnelle de Liberty Global sur Telenet, Liberty Global augmentera sa participation dans Telenet à hauteur de 93,23 %, y compris les actions propres de Telenet. Liberty Global rouvrira son offre le 24 août 2023. Pour plus de détails, référez-vous à la section 3.3 Événements survenus après la date du bilan.

Pour la période de six mois clôturé le 30 juin	2023	2022	Variation %
CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)			
Produits	1 406,9	1 291,6	9 %
Résultat opérationnel	261,7	293,2	(11)%
Bénéfice (perte) net de la période	(12,0)	793,4	N.M.
Marge bénéfice (perte) net	(0,9)%	61,4 %	
Bénéfice (perte) ordinaire par action en €	(0,10)	7,31	N.M.
Bénéfice (perte) dilué par action en €	(0,10)	7,31	N.M.
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	677,0	670,6	1 %
Marge Adjusted EBITDA	48,1 %	51,9 %	
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	619,1	612,4	1 %
Marge Adjusted EBITDAaL	44,0 %	47,4 %	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) ⁽³⁾	342,2	294,4	16 %
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location)	24,3 %	22,8 %	
Adjusted EBITDA minus ajouts aux immobilisations corporelles ⁽⁴⁾	334,8	376,2	(11)%
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	474,5	512,6	(7)%
Flux net de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités d'investissement	(297,2)	466,4	N.M.
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(224,6)	(289,0)	(22)%
Flux de trésorerie disponible ajusté ⁽⁵⁾	102,5	166,7	(39)%
CHIFFRES CLÉS OPÉRATIONNELS (SERVICES TOTAUX)			
Télévision câblée ⁽⁶⁾	1 708 100	1 731 800	(1)%
Internet haut débit ⁽⁷⁾	1 749 100	1 728 900	1 %
Téléphonie fixe ⁽⁸⁾	980 900	1 057 200	(7)%
Téléphonie mobile ⁽⁹⁾	2 931 600	2 939 000	— %
Clients FMC	839 900	788 900	6 %
Services par relation client ⁽¹⁰⁾	2,17	2,23	(3)%
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(10) (11)}	59,3	58,5	1 %
N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)			

John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Le deuxième trimestre a été crucial pour nous d'un point de vue stratégique puisque nous avons reçu l'approbation réglementaire de la Commission européenne pour le lancement de notre partenariat NetCo avec Fluvius, désormais appelé « Wyre », dans lequel nous détenons une participation de 66,8 %. Nous en sommes ravis et avons lancé les opérations de Wyre à partir de la date de clôture du 1er juillet. D'un point de vue personnel, je suis très fier que la direction de notre toute nouvelle société d'infrastructure fixe soit confiée à notre ancien directeur technique, Micha Berger. L'ambition de Wyre est de fournir à terme des vitesses de 10 Gbps sur l'ensemble de sa zone de couverture en Flandre et dans certaines parties de Bruxelles. C'est pourquoi il existe une feuille de route claire qui repose sur un mélange de technologies HFC (DOCSIS) et de fibre optique. D'ici la fin de l'année, Wyre vise à couvrir 100.000 foyers de fibre optique jusqu'au domicile (« FTTH »), en offrant aux clients « wholesale » de son réseau la possibilité de commercialiser des produits à fibre optique à leurs clients finaux. Wyre prévoit d'investir jusqu'à 2,0 milliards d'euros pour construire un réseau fixe de premier plan, destiné à couvrir en fibre optique 78 % de notre zone de couverture régionale d'ici 2038, avec quelque 70 % des locaux connectés en 2029. Nous rechercherons activement des opportunités de rationalisation du réseau et d'optimisation des dépenses d'investissement, conformément à la stratégie que nous avons communiquée précédemment.

La semaine dernière, notre actionnaire majoritaire Liberty Global a annoncé les résultats de son offre publique d'achat volontaire et conditionnelle pour toutes les actions de Telenet qu'il ne possédait pas déjà ou qui n'étaient pas détenues par Telenet. Au cours de la période d'acceptation initiale, un total de 34.676.001 actions ont été offertes, de sorte que Liberty Global détiendra un total de 101.018.038 actions après le règlement de demain. En tenant compte des 3.500.526 actions propres déjà détenues par Telenet, Liberty Global possédera directement ou indirectement 93,23 % des actions de Telenet. Ayant renoncé à la condition de détenir, conjointement avec Telenet, au moins 95 % des actions en circulation de Telenet et vu le fait que Liberty Global, conjointement avec Telenet, détiendra plus de 90 % de toutes les actions Telenet, l'Offre sera obligatoirement rouverte à partir du 24 août 2023 et se poursuivra jusqu'au 13 septembre 2023. Cela donnera aux actionnaires qui n'ont pas encore apporté leurs actions l'opportunité de le faire durant cette période. Toutes les informations relatives à l'Offre peuvent être consultées sur le site Internet suivant: shareholder-offer.be.

En juillet, nous avons également renforcé nos activités dans le domaine des médias. D'une part, nous avons conclu avec succès l'acquisition d'une participation de 20 % dans la chaîne de radio flamande Nostalgie et, d'autre part, Caviar Group NV, dans lequel nous détenons une participation de 70 %, a bouclé l'acquisition de 50 % de Het Moederschip NV, une société de production locale détenant la marque Sputnik Media. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section 3.3 Événements survenus après la date du bilan.

Sur le plan opérationnel, nous avons enregistré une performance médiocre au deuxième trimestre, reflétant l'impact combiné (i) de la révision tarifaire de juin 2023, (ii) des problèmes informatiques temporaires dus à la migration des clients vers notre nouvelle plateforme informatique et (iii) d'un environnement concurrentiel globalement intense. En outre, nous avons également décidé de reporter temporairement certaines de nos campagnes de marketing à la suite des problèmes informatiques susmentionnés, ce qui a eu un impact négatif sur la performance de nos ventes brutes. Je suis satisfait des progrès que nous avons réalisés ces dernières semaines pour améliorer nos processus et réduire notre arriéré. Nous pouvons donc envisager l'avenir avec confiance. Notre base de clients haut débit s'est contractée de 5.000 RGU nettes et nous avons également enregistré une baisse nette de 5.400 RGU dans le secteur des services mobiles en postpayé. Cependant, notre base de clients FMC a continué à se développer dans le contexte susmentionné avec 5.500 nouveaux clients FMC nets. Notre segment B2B s'est bien comporté, avec l'acquisition de grands comptes clients tels que Belnet et Schoolnet, qui contribueront de manière significative à notre future croissance. »

Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Telenet peut se prévaloir de solides performances financières au deuxième trimestre et au premier semestre, ce qui indique que nous restons sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs de l'ensemble de l'année, tels qu'ils ont été présentés en février. Pour les six premiers mois de l'année, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 1.407 millions d'euros, une hausse de 9 % par rapport à l'an dernier, grâce à la contribution au chiffre d'affaires d'un semestre complet des activités acquises de Caviar et d'Eltrona, qui n'étaient pas encore incluses dans le chiffre d'affaires du premier et du deuxième trimestre 2022. En excluant l'impact de ces deux transactions, notre chiffre d'affaires rebasé a progressé de près de 2 % en raison d'une augmentation similaire du chiffre d'affaires total des abonnements et d'une reprise de 6 % du chiffre d'affaires des services aux entreprises, comme indiqué plus en détail dans la section sur le chiffre d'affaires. Au deuxième trimestre 2023, notre chiffre d'affaires a atteint 704 millions d'euros, en hausse de 9 % par rapport à l'année précédente sur une base déclarée et en hausse de près de 1 % par rapport à l'année précédente sur une base rebasée. Ce chiffre est inférieur à celui du trimestre précédent, au cours duquel nous avons enregistré un bond du chiffre d'affaires de Caviar à l'occasion du Super Bowl aux États-Unis et, plus généralement, un accroissement du chiffre d'affaires de la publicité et de la production.

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nous avons enregistré un Adjusted EBITDA de 677 millions d'euros, un saut de 1 % par rapport aux 671 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2022. En faisant abstraction des impacts des acquisitions de Caviar et d'Eltrona, notre Adjusted EBITDA est resté globalement stable. Notre Adjusted EBITDA au premier semestre et au second semestre 2023 incluait un effet favorable de 10,5 millions d'euros provenant du règlement de certaines provisions pour coûts d'exploitation au cours du deuxième trimestre 2023, comme envisagé dans nos prévisions. Ce dernier élément a également eu une incidence favorable sur la performance de notre Adjusted EBITDA au deuxième trimestre, en hausse de 4 % sur une base déclarée et rebasée, à 357 millions d'euros.

En ce qui concerne l'Adjusted EBITDA après coûts de location, communément appelé Adjusted EBITDAaL, nous avons affiché un Adjusted EBITDAaL de 619 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'année, une amélioration de 1 % et 3 % par rapport à l'année précédente sur une base déclarée et rebasée, respectivement (deuxième trimestre 2023, 337 millions d'euros, en hausse de 7 % et 9 % sur une base déclarée et rebasée, respectivement). Ce résultat reflète les mêmes facteurs que ceux qui ont eu un impact sur la performance de notre Adjusted EBITDA au premier semestre et illustre également la baisse des coûts d'intérêts sur le contrat de location de Fluvius suite à la transaction Wyre.

Du côté des investissements, nos dépenses d'investissement à imputer, à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matches de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, se chiffrent à 342 millions d'euros, soit environ 24 % du chiffre d'affaires, et ont augmenté de 16 % d'une année sur l'autre. Il en résulte un Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles de 335 millions d'euros, soit une baisse de 11 % en glissement annuel (deuxième trimestre 2023 : 191 millions d'euros, en hausse de 2 % en glissement annuel).

Depuis le début de l'année, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté de 103 millions d'euros (deuxième trimestre 2023 : 137 millions d'euros). La chute de 39 % en glissement annuel reflète (i) un accroissement de 17 % des dépenses d'investissement en espèces en raison de l'intensité accrue de nos dépenses, comme mentionné ci-dessus, (ii) une tendance négative de notre fonds de roulement, (iii) une augmentation des paiements pour les intérêts en espèces et les dérivés en espèces par rapport au premier semestre de l'année dernière et (iv) une contribution inférieure de 4 millions d'euros de notre programme de financement par le fournisseur par rapport au premier semestre de l'année dernière, compte tenu de l'échelonnement de certains de nos paiements. Conformément à nos perspectives pour l'exercice 2023, nous nous attendons à ce que la tendance de notre flux de trésorerie disponible ajusté s'améliore de manière significative au second semestre, confirmant ainsi notre objectif annuel d'environ 250 millions d'euros.

Nous avons clôturé le premier semestre avec un solde de trésorerie confortable de 1.017 millions d'euros et avons augmenté la taille de nos facilités de crédit renouvelables d'un montant net de 90 millions d'euros pour atteindre 600 millions d'euros. Nous avons donc accès à 645 millions d'euros de liquidités supplémentaires dans le cadre de nos facilités de crédit renouvelables. Ainsi, nous conservons notre plan d'investissement FTTH entièrement financé et nous déploierons activement notre solde de trésorerie dans les années à venir.

Au terme du premier semestre l'année et à l'entame du second, nous demeurons sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs financiers, tels que présentés à la mi-février. Les taux de croissance rebasés du chiffre d'affaires et de l'Adjusted EBITDAaL présentés à la section 3.1 Perspectives n'incluent pas encore les avantages de la transaction de Wyre avec Fluvius, qui a été clôturée le 1er juillet 2023. Cela affecte principalement notre Adjusted EBITDAaL rebasé pour l'exercice 2022, étant donné la suppression du paiement de la location de Fluvius à partir de la date de clôture. »

1 Faits marquants sur le plan opérationnel

CHANGEMENTS IMPORTANTS A RAPPORTER:

Acquisition d'Eltrona : le 2^{ième} janvier 2023, nous avons conclu l'acquisition de la participation restante de 50 % (plus 1 action) dans le câblo-opérateur luxembourgeois Eltrona. En conséquence, nos statistiques d'exploitation consolidées de la section 4, qui sont commentées ci-dessous, incluent les RGU d'Eltrona à partir de cette date. Les ajustements inorganiques comprenaient 51.700 relations clients uniques et un total de 70.700 RGU, dont 46.000 en télévision câblée, 16.300 clients en Internet haut débit et 8.400 clients en téléphonie fixe. Par ailleurs, nous avons comptabilisé 2.400 abonnés inorganiques à la téléphonie mobile en postpayé. Nous n'avons pas remanié les indicateurs de performance opérationnelle de l'année précédente, mais nous indiquons les acquisitions organiques nettes d'abonnés afin de permettre une comparaison sur des bases équivalentes. Suite à l'acquisition d'Eltrona, nous fournissons dès lors une répartition géographique de notre base d'unités de service et de nos ajouts/pertes nets d'abonnés dans la section 4.

Inclusion des abonnés TADAAM en dehors de la zone de couverture de Telenet : à partir du 1^{er} janvier 2023, les statistiques opérationnelles consolidées de la section 4, qui sont commentées ci-dessous, incluent les abonnés TADAAM qui se trouvent en dehors de la zone de couverture de Telenet. TADAAM est notre marque de substitution fixe-mobile combinant une connectivité sans fil complète et des services de télévision. Avant cette date, nous ne comptabilisions que les clients de TADAAM se trouvant dans notre zone de couverture câblée en Flandre, dans certaines parties de Bruxelles et dans la botte du Hainaut. De plus, notre base de clients TADAAM exclut désormais les clients dits « en pause », c'est-à-dire ceux qui ont interrompu temporairement leur abonnement conformément aux conditions contractuelles. Les ajustements inorganiques incluaient 8.900 relations clients et 17.800 RGU, réparties de manière égale entre les unités de service de la télévision câblée et de l'Internet haut débit. Nous n'avons pas remanié nos indicateurs de performance opérationnelle de l'année précédente, mais nous fournissons les acquisitions nettes d'abonnés organiques pour permettre une comparaison sur des bases équivalentes.

1.1 Packs de produits

VUE D'ENSEMBLE ET PACKS

Au 30 juin 2023, nous comptons 2.041.200 relations clients uniques, ce qui représentait environ 57 % des 3.598.600 foyers desservis par notre réseau hybride fibre-coaxial (« HFC ») de premier plan en Belgique et au Luxembourg. Comme signalé ci-dessus dans la section « Changements importants dans l'information financière », nos KPI opérationnels à compter du début de l'année 2023 intègrent à la fois les activités de câblodistribution d'Eltrona au Luxembourg et la base de clients hors zone de couverture de TADAAM. Notre réseau câblé est constitué d'un axe de fibre dense avec des boucles locales de connexion coaxiales et d'un spectre allant jusqu'à 1,2 GHz. Grâce aux technologies EuroDocsis 3.0 et 3.1, nous offrons des vitesses de téléchargement de données de 1 gigabit par seconde (« Gbps ») sur l'ensemble de notre zone de couverture en Flandre et dans certaines parties de Bruxelles, ainsi que dans certaines régions du Luxembourg.

En juillet 2022, nous avons annoncé la conclusion d'un accord contraignant avec Fluvius, franchissant ensemble une nouvelle étape dans la réalisation du réseau de données du futur. À la fin du mois de mai de cette année, nous avons reçu l'approbation réglementaire de la Commission européenne et nous avons conclu cette transaction le 1^{er} juillet 2023. Nous détenons une participation de 66,8 % dans cette nouvelle société d'infrastructure, appelée Wyre, Fluvius détenant les 33,2 % restants. L'ambition de Wyre est de fournir des vitesses de 10 Gbps sur l'ensemble de sa zone de couverture, et s'appuie sur une feuille de route claire combinant les technologies HFC (DOCSIS) et la fibre optique. Wyre prévoit d'investir jusqu'à 2,0 milliards d'euros pour construire le premier réseau fixe, avec pour objectif de couvrir en fibre optique 78 % de sa zone de couverture régionale d'ici 2038, avec environ 70 % des locaux connectés en 2029. Wyre recherchera activement des possibilités de rationaliser davantage le réseau et d'optimiser les dépenses d'investissement. Son plan d'investissement est entièrement financé et sera indépendant de tout financement externe. Wyre est bien placée pour attirer de nouveaux investisseurs stratégiques et/ou financiers, vu sa pénétration du marché de près de 60 % et son profil financier attrayant.

Au 30 juin 2023, et en tenant compte des acquisitions inorganiques susmentionnées, nous fournissons 4.438.100 services fixes (« RGU ») dans nos activités Telenet et Eltrona. Notre base de RGU se composait de 1.708.100 abonnements à la télévision, 1.749.100 abonnements Internet haut débit et 980.900 abonnements de téléphonie fixe. Au 30 juin 2023, nous desservions également 2.931.600 abonnés mobiles. Le nombre de services fixes par relation client a continué à diminuer en raison de la baisse de la base de RGU de télévision câblée et de téléphonie fixe, qui est passée de 2,23 au 30 juin 2022 à 2,17 au 30 juin 2023. Cependant, nous avons réussi à augmenter notre base de clients FMC, qui représente la somme de nos offres de forfaits « WIGO », « KLIK » et « ONE » et « ONE UP ». Notre clientèle FMC comptait 839.900 abonnés au 30 juin 2023, soit une progression de 6 % en glissement annuel. Au cours du deuxième trimestre 2023, nous avons engrangé 5.500 nouveaux abonnés FMC nets (premier semestre 2023 : 16.400). Le taux de croissance plus faible par rapport aux trimestres précédents reflète l'impact combiné (i) de la révision tarifaire de juin 2023, (ii) des problèmes temporaires liés au système informatique en raison de la migration des clients vers notre nouvelle plateforme informatique et (iii) d'un environnement concurrentiel global intense. En ce qui concerne les problèmes informatiques susmentionnés, nous avons également décidé d'interrompre temporairement nos campagnes commerciales, ce qui a eu une incidence négative sur notre chiffre d'affaires brut au cours du trimestre.

REVENU MOYEN (ARPU) PAR RELATION CLIENT

L'ARPU par relation client, qui ne prend pas en compte les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, l'ARPU mensuel fixe consolidé par relation client a atteint 59,3 euros, soit une augmentation de 1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Au deuxième trimestre 2023, nous avons généré un ARPU fixe mensuel consolidé par relation client de 59,2 euros, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport à la même période de l'année précédente. La croissance de l'ARPU en glissement annuel au cours des deux périodes est due à la révision tarifaire de la mi-juin 2022 qui a plus que compensé l'érosion continue des revenus de la télévision câblée et de la téléphonie fixe, ainsi qu'à une réallocation plus importante des revenus de l'offre FMC « ONE » de la téléphonie fixe vers la téléphonie mobile.

1.2 Internet haut débit

Notre base d'abonnés à l'Internet haut débit a atteint à 1.749.100 abonnés au 30 juin 2023, soit une hausse de 1 % par rapport au 30 juin 2022, et comprend les acquisitions d'abonnés inorganiques susmentionnées pour Eltrona et TADAAM. Sur une base organique, notre clientèle haut débit s'est contractée de 5.000 RGU au deuxième trimestre 2023 (premier semestre 2023 : -6.800), fruit des mêmes facteurs que ceux indiqués ci-dessus. À 7,8 %, le taux de résiliation annualisé(14) pour l'Internet haut débit a grimpé de 80 points de base en glissement annuel au deuxième trimestre 2023, en raison des facteurs qui ont aussi affectés notre croissance en FMC mentionnés ci-dessus. Nous offrons des services haut débit attrayants de 1 Gbps sur l'ensemble de notre zone de couverture en Flandre, dans certaines parties de Bruxelles et dans certaines régions du Luxembourg. Nous disposons en outre d'une feuille de route claire pour atteindre 10 Gbps grâce à un mélange de technologies DOCSIS et FTTH, comme mentionné ci-dessus. La vitesse moyenne pondérée de téléchargement de données de notre base d'abonnés à large bande a encore progressé, atteignant 312 Mbps au 30 juin 2023, soit une hausse de près de 28 % par rapport aux 243 Mbps du deuxième trimestre de l'année dernière, ce qui constitue une tendance continue à l'augmentation du nombre de clients. De plus, environ 38 % de notre base totale d'abonnés au haut débit bénéficiaient de vitesses de téléchargement d'au moins 300 Mbps ou plus à la fin du deuxième trimestre 2023.

1.3 Téléphonie fixe

Au 30 juin 2023, nous avons enregistré 980.900 abonnés à la téléphonie fixe, y compris les nouveaux abonnés inorganiques susmentionnés pour Eltrona à partir de janvier 2023, c'est-à-dire un recul de 7 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution s'inscrit dans la tendance générale du marché de la téléphonie fixe, les clients s'appuyant de plus en plus sur leur abonnement mobile et/ou utilisant des solutions alternatives over-the-top. Par rapport au 31 mars 2023, notre base d'abonnés à la téléphonie fixe s'est encore contractée de 20.300 unités de service au deuxième trimestre 2023 sur une base organique

(premier semestre 2023 : -39.900). Le taux de résiliation annualisé pour notre service de téléphonie fixe a atteint 9,7 % au deuxième trimestre 2023, ce qui est globalement stable par rapport à la même période de l'année écoulée.

1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés en téléphonie mobile, qui ne prend pas en compte les abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux « wholesale », totalisait 2.931.600 abonnés à la fin du deuxième trimestre 2023, dont 2.679.400 abonnés en postpayé et les acquisitions inorganiques d'abonnés Eltrona susmentionnées. L'immense majorité de nos abonnés mobiles (environ 91 %) ont opté pour l'une de nos propositions attrayantes de téléphonie mobile ou de convergence fixe-mobile (« FMC »). Les 252.200 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE. Sur une base organique, nous avons perdu 5.400 abonnés mobiles en postpayé au deuxième trimestre 2023 (premier semestre 2023 : +7.700). Le ralentissement de la croissance est attribuable aux mêmes facteurs que ceux qui ont affecté nos performances en haut débit au cours du trimestre, qui n'ont pas été entièrement compensées par les solides performances continues de nos offres de téléphonie mobile en postpayé BASE, grâce au succès de nos promotions ciblées. Notre base d'abonnés en prépayé a poursuivi son repli, les consommateurs optant de plus en plus pour des plans tarifaires mobiles en postpayé, et a perdu 8.400 cartes SIM au deuxième trimestre 2023 (premier semestre 2023 : -18.800).

1.5 Télévision

Notre clientèle en télévision a atteint 1.708.100 RGU au 30 juin 2023. Ce chiffre comprend (i) les abonnés à la télévision premium de Telenet, (ii) l'entreprise Eltrona acquise au Luxembourg qui offre à la fois des services de télévision de base et premium à ses clients et (iii) la comptabilisation des clients hors zone de couverture de TADAAM. Les abonnés à notre service de télévision premium bénéficient d'un accès illimité à un large éventail de chaînes numériques, HD et payantes de sport, de séries et de films, à une vaste bibliothèque complémentaire et payante de contenus nationaux et internationaux de télévision à la demande (« VOD ») et à notre plateforme vidéo over-the-top (« OTT »). Au cours du deuxième trimestre 2023, nous avons perdu 19.700 abonnés en télévision sur une base organique (premier semestre 2023 : -41.500). La contraction de notre base de RGU en télévision s'explique par (i) l'érosion de la base d'abonnés à la télévision analogique en raison de la démographie, (ii) l'optimisation des produits au sein de la base d'abonnés packs, (iii) une performance commerciale plus faible en raison du problème de système informatique susmentionné et (iv) une concurrence globale intense sur le marché. Le taux de résiliation annualisé en télévision a atteint 9,5 % au deuxième trimestre 2023, soit une augmentation de 120 points de base par rapport au second trimestre de l'année dernière.

Mi-septembre 2020, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une part de 50 %. Nous avons la conviction que notre plateforme OTT conjointe bénéficie d'une position unique, combinant les meilleures séries produites localement par tous les télédiffuseurs locaux, auxquelles s'ajoutent les contenus internationaux incontournables de HBO, en plus d'une vaste zone de contenus pour enfants, de films et de documentaires. Nous conservons également une position de leader sur le marché dans le segment des sports. « Play Sports » continue de diffuser les compétitions de football nationales et internationales, comme la Premier League anglaise en exclusivité, et via les chaînes Eleven Sports : la Jupiler Pro League belge, la Liga, la Serie A et la Bundesliga 1. D'autres sports, comme le cyclo-cross, le basket-ball, le hockey, le tennis, le golf et les sports moteurs, sont aussi inclus dans notre offre sportive étendue. En outre, notre chaîne « Play Sports Open » propose une sélection d'événements sportifs, ainsi que des programmes et des documentaires exclusifs et acquis, destinés à nos abonnés en télévision dans le niveau de base. Nous avons récemment annoncé que Disney+ est désormais disponible directement sur notre plateforme télévision. Par conséquent, les clients peuvent désormais profiter sans effort de tous leurs services de streaming préférés, y compris Streamz, Netflix, Amazon Prime et Disney+, à l'aide d'un seul abonnement en plus de leurs produits de télécommunications habituels, tous les services étant regroupés sur une seule facture. Par conséquent, ceci nous positionne comme un acteur clé dans le segment du divertissement premium dans notre zone de couverture. Notre base totale d'abonnés aux services de divertissement premium1, y compris « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports », représentait environ 34 % de notre base totale d'abonnés à la télévision premium1 à la fin du deuxième trimestre 2023, contre quelque 35 % au cours de la période de l'année précédente, en raison des pressions

macroéconomiques continues et de la fin de la saison régulière de football qui a entraîné une baisse saisonnière de notre base d'abonnés aux services Play Sports.

¹ Dont 342.400 abonnements directs à nos packs de divertissement premium « Streamz », "Streamz+ » et « Play More » et 209.900 clients « Play Sports » au 30 juin 2023.

2 Faits marquants sur le plan financier

CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS L'INFORMATION FINANCIERE:

Informations sur une base remaniées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 : le 1er juin 2022, nous avons finalisé avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une filiale de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). En outre, le 1er octobre 2022, nous avons conclu l'acquisition d'une participation supplémentaire de 21 % dans le groupe de médias Caviar ; cette acquisition porte notre participation totale à 70 % et nous avons consolidé les résultats financiers de Caviar depuis le 1er octobre 2022. Enfin, nous avons conclu l'acquisition des 50 % restants (plus une action) dans le câblo-opérateur luxembourgeois Eltrona le 2ième janvier 2023 et nous consolidons les résultats d'Eltrona depuis cette date. Pour calculer les taux de croissance remaniés sur une base comparable, nous avons ajusté notre chiffre d'affaires historique et notre Adjusted EBITDA pour exclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de TowerCo et inclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de Caviar et d'Eltrona, respectivement, dans la mesure où le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions ne seront plus inclus/seront inclus dans nos résultats. Les pourcentages de croissance remaniés ont été présentés comme une base d'évaluation des taux de croissance sur une base comparable. Nous nous référons à la section 6.3 Définitions pour plus d'informations.

Retraitement du bilan du 31 décembre 2022: Au cours du premier semestre de 2023, Telenet a poursuivi l'exécution de sa comptabilisation de l'acquisition par étapes de Caviar Group (« répartition du prix d'achat »), qui a entraîné des ajustements de juste valeur sur les immobilisations incorporelles du groupe de 14,9 millions d'euros, principalement liés aux noms commerciaux acquis (7,9 millions d'euros), aux relations clients (5,5 millions d'euros) et à d'autres immobilisations incorporelles (1,5 million d'euros). Y inclus l'impact de l'impôt différé des ajustements mentionnés ci-dessus (3,7 millions d'euros), le goodwill a été réduit de 11,2 millions d'euros. Le bilan consolidé et abrégé du 31 décembre 2022 a été retraité en conséquence. La comptabilisation de la juste valeur des immobilisations incorporelles n'a pas entraîné de charge d'amortissement supplémentaire significative pour la période comprise entre la date d'acquisition (1 octobre 2022) et le 31 décembre 2022 et, par conséquent, l'état de résultat global consolidé et abrégé pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022 n'a pas été retraité. La détermination de la juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Caviar Group était encore provisoire au 30 juin 2023.

2.1 Produits

Nous avons généré un chiffre d'affaires de 1.406,9 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, soit une hausse de 9 % par rapport au chiffre d'affaires de 1.291,6 millions d'euros généré au premier semestre 2022. Comme mentionné ci-dessus dans la section « Changements importants dans l'information financière », nos états financiers consolidés pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 incluait une contribution semestrielle complète au chiffre d'affaires de nos acquisitions Caviar et Eltrona, qui n'étaient pas encore prises en compte dans notre chiffre d'affaires du premier semestre et du deuxième trimestre 2022. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, Caviar et Eltrona ont contribué à notre chiffre d'affaires à hauteur de 69,6 millions d'euros et 15,2 millions d'euros, respectivement.

Si l'on exclut l'impact de ces deux transactions, notre chiffre d'affaires rebasé a grimpé de près de 2 % en raison d'une hausse similaire du chiffre d'affaires total des abonnements, qui représente la somme de notre chiffre d'affaires des abonnements à la télévision câblée et à la téléphonie mobile, grâce à la croissance continue des forfaits FMC et à la révision tarifaire opérée à la mi-juin 2022. Nous avons également enregistré une progression de 6 % du chiffre d'affaires des services aux entreprises en raison de l'augmentation des revenus fixes récurrents et des revenus des services d'intégration ICT. Environ 71 % de notre chiffre d'affaires pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 ont été générés par des abonnements mensuels récurrents, tandis qu'environ 60 % de notre chiffre d'affaires ont bénéficié de la révision tarifaire de près de 5 % à la mi-juin 2022 et devraient également tirer parti de l'augmentation tarifaire de 6 % du début juin de cette année.

Au deuxième trimestre 2023, notre chiffre d'affaires a atteint 704,1 millions d'euros, soit une croissance de 9 % par rapport à la même période de l'année précédente, en tenant compte de l'impact sur le chiffre d'affaires des acquisitions de Caviar et d'Eltrona, respectivement de 33,2 millions d'euros et de 7,3 millions d'euros. Sur une base rebasée, notre chiffre d'affaires du trimestre a augmenté de près de 1 % par rapport à la même période de l'année écoulée. Cela représente un tassement du taux d'exécution par rapport au trimestre précédent, au cours duquel nous avons enregistré un accroissement du chiffre d'affaires avec Caviar en raison du Super Bowl aux États-Unis et, plus généralement, une hausse du chiffre d'affaires dans le domaine de la publicité et de la production.

TÉLÉVISION CÂBLÉE

Notre chiffre d'affaires en télévision câblée représente la somme (i) des montants payés mensuellement par les abonnés en télévision de Telenet et d'Eltrona pour les chaînes de base qu'ils reçoivent, (ii) des frais récurrents pour la location des décodeurs, (iii) des coûts des offres de contenu premium supplémentaires, y compris nos forfaits VOD par abonnement « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports » et (iv) des services transactionnels et de retransmission à la demande. Notre chiffre d'affaires en télévision câblée pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 a atteint 269,9 millions d'euros (deuxième trimestre 2023 : 133,1 millions d'euros), soit un gain de 1 % en glissement annuel en raison de l'impact de l'acquisition d'Eltrona. Sur une base rebasée, notre chiffre d'affaires en télévision câblée pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 a diminué de plus de 1 % en glissement annuel, reflétant (i) un nombre moyen de RGU en télévision câblée plus faible et (ii) la poursuite du transfert de l'allocation du chiffre d'affaires des nouveaux forfaits FMC « ONE » du fixe vers le mobile. Ces facteurs combinés ont plus que contrebalancé le bénéfice de la révision tarifaire de juin 2022.

INTERNET HAUT DÉBIT

Le chiffre d'affaires généré par nos RGU en Internet haut débit pour les segments résidentiel et petites entreprises, qui inclut Eltrona à compter du 2 janvier 2023, s'élève à 367,1 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 184,0 millions d'euros), en hausse de 7 % et 6 %, respectivement, par rapport au premier semestre 2022, sur une base déclarée et rebasée. Cette solide tendance organique du chiffre d'affaires en glissement annuel reflète (i) le bénéfice de la révision tarifaire de juin 2022 et (ii) la poursuite de l'engouement pour nos propositions à haut débit premium, qui a été partiellement compensé par le changement susmentionné dans l'allocation du chiffre d'affaires de nos forfaits FMC et une légère contraction de notre base de clients à l'Internet haut débit.

TÉLÉPHONIE FIXE

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents des abonnés à la téléphonie fixe de Telenet et d'Eltrona et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus d'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés dans les autres produits. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, le chiffre d'affaires de la téléphonie fixe a atteint 94,4 millions d'euros (deuxième trimestre 2023 : 46,5 millions d'euros), soit un recul de 8 %, à la fois sur une base déclarée et sur une base rebasée. Cela reflète principalement (i) la diminution des RGU moyennes sur la période, comme expliqué en détail sous 1.3 Téléphonie fixe, et (ii) le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC « ONE », qui ont plus que compensé l'impact favorable de la révision tarifaire de juin 2022.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Nos produits en téléphonie mobile représentent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile, y compris nos clients PME et GE, et les revenus hors forfait, y compris les abonnés en postpayé d'Eltrona, mais à l'exception (i) des revenus d'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés dans le cadre de nos programmes « Choisissez votre appareil », qui sont tous repris sous les autres produits. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nous avons généré un chiffre d'affaires en téléphonie mobile de 266,7 millions d'euros (deuxième trimestre 2023 : 134,4 millions d'euros) pour la téléphonie mobile, ce qui représente un bond de 5 % en glissement annuel, à la fois sur une base déclarée et sur une base rebasée. Cette embellie est principalement attribuable (i) à l'impact de la révision tarifaire de juin 2022 et (ii) à la réaffectation des revenus provenant de notre dernière gamme de produits FMC, partiellement compensée par une contraction de notre base de clients mobiles.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises concernent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) nos activités d'opérateur et (iii) les services à valeur ajoutée tels que l'hébergement de réseau et les services gérés de protection des données. Les revenus provenant de nos clients professionnels sur l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « KLIK », sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises. Telenet Business a affiché un chiffre d'affaires de 93,6 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 46,0 millions d'euros), soit une croissance de 6 % en glissement annuel tant sur une base déclarée et que sur une base rebasée, grâce à (i) l'augmentation des revenus fixes récurrents et (ii) l'accroissement des revenus des services d'intégration ICT par rapport à une base de comparaison favorable au premier semestre de l'an dernier.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus d'interconnexion provenant de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, comprenant les clients PME et GE, (ii) les recettes publicitaires et revenus de production de nos filiales média, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil », (iv) les revenus « wholesale » générés par nos activités « wholesale » à la fois commerciales et réglementées, (v) les frais d'activation et d'installation des produits, ainsi que (vi) le produit des ventes de décodeurs. Depuis octobre 2022, nos autres produits comprennent également la contribution de l'entreprise de médias acquise, Caviar, dans laquelle nous détenons désormais une participation de 70 %. Les autres produits pour le semestre clôturé le 30 juin 2023 ont atteint 315,2 millions d'euros, en hausse de 32 % par rapport au premier semestre 2022, reflétant la consolidation susmentionnée de Caviar. Sur une base rebasée, nos autres produits sont restés globalement stables, car (i) la hausse des produits provenant de la vente d'appareils et d'équipements privés d'abonnés (« CPE »), (ii) la progression des revenus d'itinérance et (iii) la croissance des revenus « wholesale » ont été entièrement compensées par (a) la baisse des revenus de publicité et de production et (b) la diminution des revenus d'interconnexion, reflétant l'adoption accrue des applications OTT par les consommateurs, ainsi que la baisse des tarifs réglementés de terminaison d'appel mobile par rapport à l'année précédente.

Au deuxième trimestre 2023, nous avons généré d'autres revenus à hauteur de 160,1 millions d'euros, soit une hausse de 32 % par rapport à la même période de l'année précédente, fruit de l'impact de l'acquisition susmentionnée de Caviar. Sur une base rebasée, nos autres produits ont perdu près de 4 % en raison d'une baisse significative des revenus de publicité et de production au cours du trimestre, qui a plus que compensé l'augmentation des revenus liés aux ventes d'appareils et des revenus « wholesale ».

2.2 Charges

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nous avons engagé des dépenses totales de 1.145,2 millions d'euros, soit une augmentation de 15 % par rapport au premier semestre 2022, comprenant (i) l'impact inorganique des deux acquisitions de Caviar et d'Eltrona et (ii) des coûts de capture de 1,3 million d'euros pour préparer la mise en service de notre partenariat Wyre avec Fluvius, que nous avons conclu au 1er juillet 2023. Les charges totales au premier semestre et au deuxième trimestre 2023 ont été favorablement impactées par un effet favorable de 10,5 millions d'euros provenant du règlement de certaines provisions au cours du deuxième trimestre 2023, comme envisagé dans nos prévisions. Les charges totales ont représenté environ 81 % des recettes au premier semestre 2023 (premier semestre 2022 : environ 77 %). Le coût des services fournis en pourcentage du chiffre d'affaires a représenté environ 55 % au premier semestre 2023 (premier semestre 2022 : environ 51 %), tandis que les frais de vente, généraux et administratifs ont constitué quelque 27 % de nos produits totaux au premier semestre 2023 (premier semestre 2022 : environ 27 %).

Nos charges d'exploitation, qui incluent (i) les frais d'exploitation du réseau, (ii) les coûts directs, (iii) les frais de personnel, (iv) les frais de vente et de marketing, (v) les frais de sous-traitance et de services professionnels et (vi) les autres coûts indirects, ont grimpé de 18 % en glissement annuel pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, en tenant compte des effets susmentionnés. En excluant les impacts des acquisitions inorganiques susmentionnées, nos charges d'exploitation rebasées se sont accrues d'un peu plus de 3 % en glissement annuel, en raison de l'impact de la hausse des coûts énergétiques et de l'inflation globale sur certaines de nos lignes de coûts, comme indiqué plus en détail ci-dessous, partiellement compensé par un

effet favorable de 10,5 millions d'euros provenant du règlement de certaines provisions comme mentionné ci-dessus.

Au deuxième trimestre 2023, les charges totales se sont chiffrées à 549,2 millions d'euros, contre 488,3 millions d'euros pour la même période de l'année précédente, illustrant les impacts susmentionnés. Nos charges d'exploitation au cours du trimestre ont augmenté de 14 % et ont diminué de près de 2 % en glissement annuel sur une base déclarée et sur une base rebasée, respectivement. La réduction des charges d'exploitation sur une base ajustée est due à (i) un effet favorable de 10,5 millions d'euros provenant du règlement de certaines provisions comme mentionné ci-dessus ainsi qu'à (ii) une baisse de nos coûts directs, comme indiqué plus en détail ci-après.

DÉPENSES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Les dépenses d'exploitation du réseau pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 ont culminé à 108,6 millions d'euros (deuxième trimestre 2023 : 48,7 millions d'euros), un résultat globalement stable par rapport au premier semestre 2022. Sur une base rebasée, nos dépenses d'exploitation du réseau ont augmenté de 7 % en glissement annuel en raison de la hausse mondiale des prix de l'énergie à la suite de la guerre en Ukraine. Nous avons accusé des coûts énergétiques supplémentaires de 3,9 millions d'euros au premier semestre 2023 (deuxième trimestre 2023 : 0,7 million d'euros) par rapport à la même période de l'année précédente. En ce qui concerne la couverture, toute notre consommation d'énergie prévue pour 2023 est couverte par des accords de prix fixes et, pour l'année prochaine, nous avons déjà bloqué environ 42 % de notre consommation d'énergie prévue par de tels accords, réduisant ainsi la volatilité de nos futurs bénéfices.

COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)

Nos coûts directs comprennent toutes nos dépenses directes, telles que (i) les coûts liés à la programmation et aux droits d'auteur, y compris les coûts liés à l'achat de contenu pour nos forfaits « Streamz », « Streamz+ » et « Play More », ainsi que les frais liés aux droits de diffusion du football belge, (ii) à l'interconnexion et (iii) aux ventes d'appareils et aux subsides. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nos coûts directs ont atteint 323,1 millions d'euros, en hausse de 28% par rapport au premier semestre 2022, reflétant l'impact susmentionné des acquisitions de Caviar et d'Eltrona. Ces impacts mis à part, nos coûts directs ont légèrement augmenté d'un peu plus de 1 % en glissement annuel sur une base rebasée, conséquence de la hausse des coûts d'itinérance en accord avec l'augmentation des revenus d'itinérance et des coûts des CPE, alors que nous continuons d'enregistrer un tassement des coûts d'interconnexion conforme à la tendance des revenus d'interconnexion.

Au deuxième trimestre 2023, nos coûts directs ont atteint 157,9 millions d'euros, soit un bond de 27 % en glissement annuel en raison des impacts inorganiques susmentionnés. Sur une base rebasée, nos coûts directs au cours du trimestre ont diminué de 3 % en glissement annuel, ce qui reflète la baisse des coûts de programmation conformément à la baisse des revenus publicitaires et de production au cours du trimestre, partiellement compensée par des coûts plus élevés liés aux ventes d'appareils.

FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 se sont chiffrés à 168,9 millions d'euros (deuxième trimestre 2023 : 83,7 millions d'euros), en augmentation de 16 % en glissement annuel sur une base déclarée. Sur une base rebasée, nos frais de personnel au cours du trimestre ont progressé de près de 9 % en glissement annuel, marquant l'impact négatif de l'indexation obligatoire des salaires de 11 % à partir de début 2023 en raison de l'inflation globale.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nos dépenses de vente et de marketing ont atteint 41,8 millions d'euros, soit un accroissement de 6 % et de 3 % par rapport au premier semestre 2022 en données publiées et en données rebasées, respectivement, en raison de variations de calendrier dans certaines de nos campagnes et promotions. Au deuxième trimestre 2023, nous avons engagé des dépenses de vente et de marketing de 19,9 millions d'euros, une aggravation de 2 % par rapport à l'année dernière sur une base déclarée, mais elles sont demeurées globalement stables par rapport à l'année dernière sur une base rebasée, car nous avons décidé d'interrompre temporairement certaines de nos campagnes de marketing en raison des problèmes de migration informatique susmentionnés.

SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS

Les coûts liés à la sous-traitance et aux services professionnels se sont élevés à 22,0 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 9,5 millions d'euros), reflétant une augmentation en glissement annuel de 8 % et 7 %, respectivement, sur une base déclarée et rebasée. L'augmentation des dépenses de sous-traitance et de services professionnels illustre, entre autres, (i) les « coûts de capture » pour préparer la mise en service de notre partenariat Wyre avec Fluvius, (ii) les coûts de transformation numérique et (iii) les impacts de l'inflation.

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Les autres coûts indirects, qui comprennent, entre autres, (i) les dépenses informatiques, (ii) les coûts des centres d'appels externalisés et (iii) les dépenses liées aux installations, ont atteint 65,5 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 27,0 millions d'euros), soit un bond de 18 % par rapport à la même période de l'année précédente sur une base déclarée. Sur une base rebasée, nos autres coûts indirects ont diminué de 6 % par rapport à la même période de l'année dernière, y compris l'avantage ponctuel susmentionné.

AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LE GAIN SUR LA CESSIION D'ACTIFS

Les amortissements, y compris la dépréciation d'actifs avec une longue durée de vie, le gain sur la cession d'actifs et les charges de restructuration, ont atteint 394,9 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (premier semestre 2022 : 363,8 millions d'euros), dont 192,8 millions d'euros ont été comptabilisés au deuxième trimestre 2023.

2.3 Résultat net

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières nettes pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 ont atteint 134,7 millions d'euros, contre des produits financiers nets de 182,2 millions d'euros au premier semestre 2022, qui incluaient un gain de 533,8 millions d'euros sur nos produits dérivés. Les produits financiers pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 ont chuté de 87 % en glissement annuel à 69,4 millions d'euros composé principalement de 58,1 millions d'euros de gain de change et de 11,3 millions d'euros de produits d'intérêts sur OPCVM monétaires, contre 534,0 millions d'euros l'année dernière, qui comprenait le gain susmentionné sur nos dérivés. En excluant ce dernier, nos revenus d'intérêts sous-jacents, notre gain de change net et nos autres revenus financiers ont augmenté en raison de la hausse des revenus d'intérêts sur notre solde de trésorerie et d'un gain de change hors trésorerie de 58,1 millions d'euros. Les charges financières pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 ont dévissé de 42 % à 204,1 millions d'euros, contre 351,8 millions d'euros au premier semestre 2022, qui incluait une perte de change hors trésorerie de 247,0 millions d'euros.

Au deuxième trimestre 2023, les charges financières nettes ont atteint 41,1 millions d'euros, contre des produits financiers nets de 91,3 millions d'euros pour la même période de l'année précédente. L'inversion des charges financières nettes par rapport aux produits financiers nets de l'année dernière est principalement due à une baisse de 290,0 millions d'euros du gain hors trésorerie sur nos produits dérivés, partiellement contrebalancée par un écart de change hors trésorerie de 181,1 millions d'euros d'une année sur l'autre.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 139,5 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 137,7 millions d'euros), contre 52,4 millions d'euros au premier semestre 2022. L'augmentation de 87,1 millions d'euros d'une année sur l'autre s'explique principalement par la décomptabilisation d'un impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables.

BÉNÉFICE NET

Nous avons subi une perte nette de 12,0 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, contre un bénéfice net de 793,4 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2022. La chute en glissement annuel est principalement attribuable (i) au gain susmentionné lié à la vente de notre activité d'infrastructure mobile à DigitalBridge en juin de l'année dernière, (ii) l'inversion susmentionnée de la juste valeur de nos produits dérivés par rapport à la même période de l'année précédente et (iii) la décomptabilisation d'un impôt différé actif sur déficits fiscaux reportables. En outre, notre bénéfice d'exploitation a diminué de 11 % par

rapport à l'année précédente, illustrant l'impact de l'inflation de certains coûts, comme mentionné ci-dessus. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nous avons réalisé une marge bénéficiaire nette négative de 0,9 %, contre une marge bénéficiaire nette positive de 61,4 % pour la même période de l'année précédente.

Au deuxième trimestre 2023, nous avons subi une perte nette de 28,8 millions d'euros, c'est-à-dire une forte diminution par rapport à la même période de l'année dernière où notre bénéfice net de 633,0 millions d'euros avait été favorablement influencé par la cession susmentionnée et la fluctuation de la juste valeur de nos dérivés, alors qu'au T2 2023 la décomptabilisation d'un actif d'impôt différé sur pertes fiscales reportables a été encourue. Notre bénéfice d'exploitation a diminué de 2 % d'une année sur l'autre, reflétant à nouveau l'impact de l'inflation de certains coûts. Il en résulte une marge de perte nette de 4,1 % au deuxième trimestre.

2.4 Adjusted EBITDA et Adjusted EBITDAaL

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 677,0 millions d'euros, en hausse de 1 % par rapport aux 670,6 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2022. En excluant les impacts des acquisitions de Caviar et d'Eltrona, notre Adjusted EBITDA rebasé est resté globalement stable. Notre Adjusted EBITDA au premier semestre et au second semestre 2023 incluait un effet favorable de 10,5 millions d'euros provenant du règlement attendu de certaines provisions pour coûts d'exploitation au cours du deuxième trimestre 2023, comme envisagé dans nos prévisions. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, notre marge d'Adjusted EBITDA s'est élevée à 48,1 %, contre 51,9 % au premier semestre 2022. Sur une base rebasée, notre marge d'Adjusted EBITDA s'est légèrement contractée de 80 points de base par rapport à la même période de l'année précédente.

Au deuxième trimestre 2023, notre Adjusted EBITDA a atteint 357,4 millions d'euros, marquant une amélioration de 4 % en glissement annuel sur une base déclarée et rebasée, y compris l'avantage exceptionnel de 10,5 millions d'euros susmentionné. Notre marge d'Adjusted EBITDA pour le deuxième trimestre 2023 s'est élevée à 50,8 %, contre 52,9 % pour la même période de l'année précédente. Sur une base rebasée, notre marge d'Adjusted EBITDA a progressé de 130 points de base, reflétant le maintien d'un contrôle rigoureux des coûts.

Le 1er juin 2022, nous avons finalisé la vente de notre activité de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge, avons signé un contrat-cadre de location (Master Lease Agreement ou « MLA ») de 15 ans avec deux périodes de reconduction de 10 ans chacune et avons démarré les versements à DigitalBridge des loyers à partir de cette date. Suite à cette transaction, nous avons commencé à inclure l'Adjusted EBITDA après locations (« Adjusted EBITDAaL »), comme mesure financière de base, qui englobe les charges d'amortissement et les charges d'intérêt sur les locations comme mentionné au section 6.3 Définitions. Nous pensons que l'Adjusted EBITDAaL est une mesure financière utile pour (i) démontrer les performances sous-jacentes de la société, après inclusion de toutes les dépenses liées aux contrats de location nécessaires à la gestion de nos activités et (ii) permettre une comparabilité entre les performances de Telenet et celles d'autres sociétés du même secteur ou de secteurs similaires, bien que la mesure de Telenet puisse ne pas être directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises publiques.

Notre Adjusted EBITDAaL pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 a atteint 619,1 millions d'euros, soit un accroissement de 1 % par rapport aux 612,4 millions d'euros du premier semestre 2022. Sur une base rebasée, notre Adjusted EBITDAaL s'est redressé de 3 % en glissement annuel, reproduisant en grande partie les mêmes facteurs que ceux qui ont pesé sur les performances de notre Adjusted EBITDA au cours du premier semestre et reflétant également la baisse des amortissements et des intérêts sur le bail de Fluvius suite à la transaction Wyre. Notre marge d'Adjusted EBITDA pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 était de 44,0 %, contre 47,4 % pour la même période de l'année précédente. Sur une base rebasée, notre marge d'Adjusted EBITDAaL a progressé de 40 points de base par rapport à la même période de l'année précédente.

Au deuxième trimestre 2023, nous avons réalisé 337,3 millions d'euros d'Adjusted EBITDAaL, en hausse de 7 % et 9 % sur une base déclarée et rebasée, respectivement. Nous avons conclu la transaction Wyre avec Fluvius le 1er juillet 2023, à la suite de laquelle le bail de Fluvius a été résilié. Dans la période précédant la finalisation de cette transaction, nous avons déjà enregistré une baisse des intérêts sur le contrat de location de Fluvius, ce qui a eu un impact favorable sur notre Adjusted EBITDAaL au cours du trimestre. Notre marge d'Adjusted EBITDAaL pour le deuxième trimestre 2023 s'est établie à 47,9 %, contre 48,6 % pour la même

période de l'année précédente. Sur une base rebasée, notre marge d'Adjusted EBITDAaL pour le trimestre s'est améliorée de 360 points de base.

Tableau 1 : Rapprochement entre le bénéfice sur la période, l'Adjusted EBITDA et l'Adjusted EBITDAaL (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de six mois se terminant au		
	30 juin			30 juin		
	2023	2022	Variation %	2023	2022	Variation %
Résultat net de la période	(28,8)	633,0	N.M.	(12,0)	793,4	N.M.
Charges (bénéfice) d'impôts	137,7	(11,8)	N.M.	139,5	52,4	166 %
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	2,7	(0,3)	N.M.	2,3	0,7	229 %
Réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante dans une entreprise acquise	—	—	— %	(1,9)	—	— %
Perte (gain) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	2,2	(371,1)	N.M.	(0,9)	(371,1)	(100) %
Charges (produits) financières nettes	41,1	(91,3)	N.M.	134,7	(182,2)	N.M.
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	190,6	172,6	10 %	390,2	364,0	7 %
EBITDA ⁽²⁾	345,5	331,1	4 %	651,9	657,2	(1) %
Rémunération en actions	6,3	6,7	(6) %	12,6	3,8	232 %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	3,3	4,2	(21) %	7,4	9,7	(24) %
Coûts de restructuration	2,2	—	— %	4,7	(0,2)	N.M.
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	0,1	0,1	— %	0,4	0,1	300 %
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	357,4	342,1	4 %	677,0	670,6	1 %
Amortissements sur les contrats de location	(18,2)	(19,6)	(7) %	(42,7)	(42,7)	— %
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(1,9)	(8,4)	(77) %	(15,2)	(15,5)	(2) %
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	337,3	314,1	7 %	619,1	612,4	1 %
Marge Adjusted EBITDA	50,8 %	52,9 %		48,1 %	51,9 %	
Marge Adjusted EBITDAaL	47,9 %	48,6 %		44,0 %	47,4 %	
Marge bénéfique (perte) net	(4,1) %	97,9 %		(0,9) %	61,4 %	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 ont atteint 356,7 millions d'euros, ce qui équivaut à environ 25 % du chiffre d'affaires et représente un repli de 43 % par rapport à la même période de l'année précédente qui comprenait 338,4 millions d'euros d'acquisitions de capital liées aux contrats de location, principalement liées à la vente de notre activité d'infrastructure mobile et au début de notre contrat-cadre de location de 15 ans avec DigitalBridge. Nos dépenses d'investissement à imputer pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 comprennent (i) 15,4 millions d'euros des contrats de location précédemment classés comme contrats de location simple et (ii) un montant net négatif de 0,9 million d'euros concernant des droits de diffusion de matches de football. En excluant ces impacts sur les deux périodes, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2023, nos dépenses d'investissement à imputer pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 se chiffrent à 342,2 millions d'euros, soit l'équivalent de près de 24 % du chiffre d'affaires, et ont augmenté de 16 % en glissement annuel.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés (« CPE »), comprenant nos dépenses en décodeurs, modems et lignes électriques Wi-Fi, ont atteint 80,2 millions d'euros pour le semestre clôturé

au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 53,5 millions d'euros). Cela marque une augmentation de 22 % par rapport à la même période de l'année dernière, sous l'effet de la hausse des coûts liés aux CPE pour notre dernière génération de décodeurs et de la poursuite du déploiement de nos dispositifs de connectivité à domicile. Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 ont représenté environ 23 % du total de nos dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matches de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les dépenses d'investissement à imputer pour la croissance et la mise à niveau du réseau se sont montées à 71,3 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 37,8 millions d'euros), marquant une augmentation de 54 % par rapport à la même période de l'année précédente et illustrant principalement l'avancement de notre déploiement 5G et les investissements tactiques liés à la fibre optique. Depuis le lancement de notre réseau 5G en décembre 2021, nous avons progressivement mis à niveau notre réseau mobile et sommes actuellement en bonne voie pour atteindre nos objectifs de couverture. De même, nos investissements dans la fibre progressent bien, principalement axés sur des opportunités de partage de tranchées ciblées jusqu'à présent, mais qui devraient s'accélérer de manière significative avec la clôture de la transaction Wyre avec Fluvius le 1er juillet 2023. Ainsi, nous prévoyons une augmentation significative du profil d'investissement de Wyre au cours du second semestre, avec pour objectif de raccorder 100.000 foyers à la FTTH d'ici la fin de l'année 2023. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, les dépenses d'investissement liées au réseau ont représenté environ 21 % du total des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matches de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les dépenses d'investissement pour les produits et services, qui reflètent nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plateformes et systèmes informatiques, entre autres, ont totalisé 64,3 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 23,2 millions d'euros). Cela constitue un recul de 11 % en glissement annuel, reflétant principalement la finalisation de la mise à niveau de notre plateforme informatique. Les dépenses d'investissement pour les produits et services ont représenté environ 19 % du total des dépenses d'investissement à imputer pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matches de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les autres dépenses d'investissement à imputer comprennent (i) des rénovations et remplacements d'équipements réseau, (ii) des frais de programmation et d'acquisition de contenus sportifs, y compris certains contenus acquis par De Vijver Media, (iii) certains investissements récurrents dans notre plateforme et nos systèmes IT et (iv) des acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location. Tous ces éléments combinés ont atteint 140,9 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (deuxième trimestre 2023 : 53,7 millions d'euros), c'est-à-dire un tassement de 68 % par rapport au premier semestre de l'année dernière, qui avait été affecté par la vente de notre activité d'infrastructure mobile et le début de notre contrat-cadre de location de 15 ans avec DigitalBridge, comme mentionné ci-dessus. Si l'on exclut la comptabilisation de certains droits de diffusion de matches de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, les autres dépenses d'investissement à imputer ont atteint 126,4 millions d'euros.

Les données qui précèdent impliquent qu'environ 63 % de nos dépenses d'investissement à imputer pour le semestre clôturé au 30 juin 2023 (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matches de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuons à surveiller de près nos dépenses d'investissement afin de générer des rendements croissants et de la valeur pour les actionnaires.

Au deuxième trimestre 2023, nos dépenses d'investissement à imputer ont culminé à 168,2 millions d'euros, contre 446,4 millions d'euros à la même période de l'année dernière. Cette diminution reflète l'impact de la transaction des tours susmentionnée au premier semestre 2022. Cet impact mis à part, nos dépenses d'investissement à imputer au cours du trimestre ont grimpé de 8 % en glissement annuel, reflétant l'intensité accrue de nos dépenses conformément à nos perspectives pour l'ensemble de l'année 2023.

Tableau 2 : Rapprochement entre les investissements à imputer et les investissements nets (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de six mois se terminant au		
	30 juin			30 juin		
	2023	2022	Variation %	2023	2022	Variation %
Dépenses d'investissement à imputer⁽³⁾	168,2	446,4	(62)%	356,7	626,6	(43)%
Actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital	(28,1)	(14,1)	99 %	(62,4)	(42,4)	47 %
Actifs via des contrats de location	(11,7)	(299,7)	(96) %	(30,2)	(338,4)	(91) %
Variations en passifs courants et non-courants liés aux investissements	(1,9)	(4,0)	(53) %	14,8	(7,4)	N.M.
Dépenses d'investissement en espèces	126,5	128,6	(2)%	278,9	238,4	17 %

2.6 Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles

L'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles a atteint 334,8 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, contre 376,2 millions d'euros au premier semestre 2022. La baisse de 11 % en glissement annuel est principalement due à l'augmentation des dépenses d'investissement (hors comptabilisation de certains droits de retransmission du football et de certaines augmentations de capital liées aux baux) à imputer par rapport à l'an dernier, comme expliqué ci-dessus, et est conforme à nos perspectives pour l'ensemble de l'année présentées en février de cette année.

Au deuxième trimestre 2023, l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles s'est élevé à 191,1 millions d'euros, soit une augmentation de 2 % par rapport à la même période de l'année précédente, l'augmentation des dépenses d'investissement à imputer ayant été plus que compensée par une amélioration de notre Adjusted EBITDA, comme indiqué ci-dessus.

Tableau 3 : Rapprochement Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois clôturé le			Pour la période de six mois se terminant au		
	30 juin			30 juin		
	2023	2022	Variation %	2023	2022	Variation %
Adjusted EBITDA⁽²⁾	357,4	342,1	4 %	677,0	670,6	1 %
Dépenses d'investissement à imputer	(168,2)	(446,4)	(62) %	(356,7)	(626,6)	(43) %
Comptabilisation des droits de retransmission du football	(1,5)	0,5	N.M.	(0,9)	1,0	N.M.
Comptabilisation des licences du spectre mobile	—	—	—%	—	8,4	(100) %
Comptabilisation de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location	3,4	291,3	(99) %	15,4	322,8	(95) %
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location)⁽³⁾	(166,3)	(154,6)	8 %	(342,2)	(294,4)	16 %
Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles⁽⁴⁾	191,1	187,5	2 %	334,8	376,2	(11) %

2.7 Flux de trésorerie et liquidité

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nos activités d'exploitation ont généré 474,5 millions d'euros de trésorerie nette, contre 512,6 millions d'euros pour la même période de l'année précédente. La baisse de 7 % en glissement annuel est due à (i) une réduction de 28,3 millions d'euros du fonds de roulement par rapport à la même période de l'année dernière, que nous prévoyons d'inverser durant le reste de l'année et (ii) à une augmentation de 9,0 millions d'euros des charges nettes d'intérêts et des produits dérivés en espèces.

Au deuxième trimestre 2023, nous avons généré 287,7 millions d'euros de trésorerie nette à partir des activités d'exploitation, soit une progression de 2 % par rapport aux 281,5 millions d'euros de la même période de l'année dernière, en raison d'un échelonnement différent dans le règlement annuel de nos impôts en espèces et d'une baisse des charges d'intérêt en espèces et des produits dérivés en espèces.

TRÉSORERIE NETTE UTILISÉE POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons utilisé 297,2 millions d'euros de trésorerie nette dans les activités d'investissement pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, contre 466,4 millions d'euros de trésorerie nette pour la même période de l'année précédente, qui comprenait 733,7 millions d'euros de produits liés à la vente de notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge. La trésorerie nette des activités d'investissement comprend principalement nos dépenses d'investissement en espèces, ainsi que les paiements liés aux fusions et acquisitions. Nos dépenses d'investissement en espèces au cours du premier semestre ont augmenté de 17 % par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant l'intensité accrue de ces dépenses, conformément à nos perspectives pour l'ensemble de l'année. Nous avons recours à un programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Au cours du semestre clôturé au 30 juin 2023, nous avons engrangé 62,4 millions d'euros (deuxième trimestre 2023 : 28,1 millions d'euros) d'actifs par le biais de dispositifs de financement par le fournisseur (premier semestre 2022 : 42,4 millions d'euros), dont 14,1 millions d'euros au deuxième trimestre 2022, ce qui a eu un impact favorable sur notre trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement pour les montants équivalents. Veuillez vous référer à la Section 2.5 - Dépenses d'investissement pour un rapprochement entre les dépenses d'investissement à imputer et les dépenses d'investissement en espèces. En outre, la trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au premier semestre 2023 reflète la contrepartie en espèces versée pour l'acquisition des 50 % restants (plus 1 action) dans le câblo-opérateur Eltrona, basé au Luxembourg, et l'acquisition de la participation de 50 % de Lecter Media dans le groupe Fabiola par Roses Are Blue, qui est une filiale du groupe Caviar.

Au deuxième trimestre 2023, nous avons utilisé 133,1 millions d'euros de trésorerie nette pour les activités d'investissement, contre 591,0 millions d'euros de trésorerie nette provenant des activités d'investissement, qui ont été favorablement influencées par la transaction des tours susmentionnée au deuxième trimestre de l'année dernière.

TRÉSORERIE NETTE UTILISÉE DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, la trésorerie nette utilisée dans les activités de financement s'est élevée à 224,6 millions d'euros, contre 289,0 millions d'euros au premier semestre 2022. La trésorerie nette utilisée dans les activités de financement au cours du premier semestre 2023 reflète principalement le paiement du dividende annuel aux actionnaires (108,6 millions d'euros au total) et une érosion nette de 90,8 millions d'euros des prêts et emprunts en cours, y compris les remboursements prévus dans le cadre de notre programme de financement par le fournisseur. Le reste de notre trésorerie nette utilisée dans les activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location et d'autres paiements financiers.

Au deuxième trimestre 2023, nous avons utilisé 150,0 millions d'euros de liquidités nettes pour les activités de financement, ce qui inclut le paiement du dividende annuel aux actionnaires au début du mois de mai.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2023, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté de 102,5 millions d'euros, contre 166,7 millions d'euros au premier semestre de l'an dernier. La baisse de 39 % en glissement annuel reflète (i) un accroissement de 17 % des dépenses d'investissement en espèces en raison

de l'intensité accrue de nos dépenses, comme mentionné ci-dessus, (ii) une tendance négative de notre fonds de roulement, (iii) une augmentation des paiements pour les intérêts en espèces et les dérivés en espèces par rapport au premier semestre de l'année dernière et et (iv) une contribution inférieure de 4,2 millions d'euros de notre programme de financement des fournisseurs par rapport au premier semestre de l'année dernière compte tenu de l'échelonnement de certains de nos paiements. Conformément à nos perspectives pour l'exercice 2023, nous nous attendons à ce que la tendance de notre flux de trésorerie disponible ajusté s'améliore de manière significative au second semestre, confirmant ainsi notre objectif annuel d'environ 250,0 millions d'euros.

Au deuxième trimestre 2023, notre flux de trésorerie disponible ajusté s'est monté à 137,2 millions d'euros, en progression de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière, en raison (i) d'une contribution plus élevée de 21,8 millions d'euros de notre programme de financement par le fournisseur par rapport à l'année dernière, reflétant les tendances saisonnières de nos paiements sortants et (ii) d'un phasage différent dans le règlement annuel de nos impôts en espèces.

2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

PROFIL DE DETTE

Au 30 juin 2023, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 6.575,9 million d'euros, dont un montant en principal de 1.455,9 millions d'euros lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes libellées en USD échéant en mars 2028 et un montant en principal de 3.211,9 millions d'euros dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée en 2023 échéant entre avril 2028 et avril 2029. Le solde total de notre dette au 30 juin 2023 comprenait également des dettes impayées de 394,6 millions d'euros liées aux licences de spectre mobile à la suite de la vente aux enchères du spectre multibande de l'année dernière, car nous avons opté pour des paiements annuels différés sur la durée de vie de chaque licence plutôt que pour des paiements anticipés. En outre, le solde total de notre dette au 30 juin 2023 présentait un montant en principal de 335,9 millions d'euros lié à notre programme de financement par le fournisseur, comme indiqué plus en détail ci-après. Le reste représente principalement les obligations locatives liées (i) à la vente le 1er juin 2022 de notre activité de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge, qui a donné lieu à un accord de location à long terme de 15 ans, comme détaillé ci-dessus, (ii) au bail emphytéotique à long terme avec Fluvius pour l'utilisation de son réseau HFC, couvrant environ un tiers de la Flandre avant la clôture de la transaction NetCo au 1er juillet 2023 terminant ce bail et (iii) à d'autres contrats de location.

Au 30 juin 2023, nous avons une dette à court terme de 335,9 millions d'euros liée à notre programme de financement par le fournisseur, échéant entièrement dans les douze mois et assortie d'une marge de 195 points de base au-dessus de l'EURIBOR (seuil à 0 %). Par rapport au 31 décembre 2022, l'encours de dette à court terme liée au financement par le fournisseur a diminué de 10,0 millions d'euros au premier semestre 2023, avec une hausse de 14,6 millions d'euros le deuxième trimestre 2023, reflétant la saisonnalité de certains de nos paiements programmés de financement par le fournisseur et ayant un impact sur notre flux de trésorerie disponible ajusté du même montant au cours des deux périodes. Nous prévoyons une évolution globalement stable en 2023 par rapport au 31 décembre 2022, comme indiqué dans nos perspectives de flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2023, mais avec une certaine saisonnalité dans certains de nos paiements d'un trimestre à l'autre.

Le 30 juin 2023, nous avons conclu un accord supplémentaire pour modifier et reformuler notre facilité de crédit de premier rang (ci-après la « Facilité de crédit de premier rang modifiée en 2023 ») pour (i) remplacer le LIBOR par le CME Term SOFR, administré par CME Group Benchmark Administration Limited comme taux de référence pour les prêts libellés en dollars américains dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée de 2023, (ii) scinder la facilité de crédit renouvelable I en la facilité de crédit renouvelable A (dont l'échéance est le 31 mai 2026) et la facilité de crédit renouvelable B (dont l'échéance est le 31 mai 2029) et (iii) augmenter le total des engagements au titre de la facilité de crédit renouvelable B de 90,0 millions d'euros. Outre la durée prolongée, la facilité de crédit renouvelable B a les mêmes caractéristiques que la facilité de crédit renouvelable A (y compris (a) une marge de 2,25 % sur l'EURIBOR (planché à 0 %) et (b) une commission d'engagement de 40 % de la marge) et peut être utilisée aux mêmes fins que la facilité de crédit renouvelable A. À la suite de ces modifications, nous avons réussi à étendre et à augmenter nos engagements au titre de la facilité de crédit renouvelable sous la facilité de crédit de premier rang modifiée de

2023 et le montant total de nos engagements au titre de la facilité de crédit renouvelable sont désormais de 600,0 millions d'euros, renforçant encore notre profil de liquidité.

À l'exception de nos engagements en matière de financement par le fournisseur et de spectre mobile, tous nos risques de taux d'intérêt flottant et de change ont été couverts jusqu'à l'échéance de ces instruments de dette par le biais d'une série de produits dérivés, améliorant ainsi la visibilité de notre futur flux de trésorerie disponible ajusté et minimisant l'exposition aux fluctuations des marchés financiers. À l'exclusion des dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucune échéance de dettes avant mars 2028, avec une durée moyenne pondérée d'environ 5,0 ans au 30 juin 2023. Notre coût moyen pondéré de la dette au 30 juin 2023, y compris les couvertures, était d'environ 3,0 %, hors frais d'engagement, baux, financement des fournisseurs et montants liés aux licences de spectre mobile. Enfin, nous avons eu pleinement accès aux 645,0 millions d'euros d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit renouvelables au 30 juin 2023 comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Cela représente une augmentation nette de 90,0 millions d'euros par rapport au trimestre précédent en raison de l'augmentation de notre facilité de crédit renouvelable comme détaillé ci-dessus.

SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des montants en principal de nos principaux instruments de dette et de nos plans de paiement au 30 juin 2023.

Tableau 4 : Synthèse des dettes au 30 juin 2023 (non audité)

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
30 juin 2023						
(en millions €)						
Facilité de crédit de premier rang modifiée en 2023						
Prêt à terme AR	2 101,9	2 101,9	—	30 avril 2028	Flottant Term SOFR 1 mois (0% seuil) + 0,11448% IBOR Spread Fallback Adjustment + 2,00%	Mensuel
Prêt à terme AQ	1 110,0	1 110,0	—	30 avril 2029	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Mensuel
Facilité de crédit renouvelable A	30,0	—	30,0	31 mai 2026	Flottant EURIBOR (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Facilité de crédit renouvelable B	570,0	—	570,0	31 mai 2029	Flottant EURIBOR (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Senior Secured Fixed Rate Notes						
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	540,0	540,0	—	1 mars 2028	Fixe 3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	915,9	915,9	—	1 mars 2028	Fixe 5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Autre						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2026	Flottant EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	30 juin 2024	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Trimestriel (commission d'engagement)
Montant total nominal	5 312,8	4 667,8	645,0			

Remarque : Dans le tableau ci-dessus, la dette de Telenet libellée en USD a été convertie en EUR au taux de change EUR/USD en vigueur au 30 juin 2023. Telenet ayant conclu plusieurs transactions sur instruments dérivés pour couvrir à la fois le taux d'intérêt flottant sous-jacent et les risques de change, les montants couverts équivalents en EUR étaient respectivement de 2.041,5 millions € (prêt à terme AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes de 1,0 milliard USD échéant en 2028). Pour le calcul de son ratio d'endettement net, Telenet utilise les montants couverts équivalents en EUR compte tenu de l'exposition au risque économique sous-jacent.

SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Au 30 juin 2023, nous détenons 1.017,1 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 1.064,4 millions d'euros au 31 décembre 2022. La diminution minime de notre solde de trésorerie reflète un flux de trésorerie disponible ajusté plus faible au premier semestre 2023 ainsi que le paiement du dividende annuel de 108,6 millions d'euros début mai. Nous avons l'intention d'utiliser activement notre solde de trésorerie au cours des deux prochaines années pour financer le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile de Wyre, d'une valeur de 2 milliards d'euros, comme nous l'avons annoncé précédemment. Cela se traduit sous la forme d'un plan d'investissement entièrement financé sans aucune interdépendance avec les marchés financiers. Afin de minimiser la concentration du risque de contrepartie et d'améliorer le rendement de notre solde de trésorerie, nous avons investi la grande majorité dans une gamme de fonds du marché monétaire auprès d'institutions financières européennes et américaines hautement cotées.

Outre notre solde de trésorerie disponible, nous avons également eu un accès total à 645,0 millions d'euros d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée 2023 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après. L'augmentation nette par rapport au premier trimestre 2023 résulte de l'extension et de l'augmentation de notre facilité de crédit renouvelable comme mentionné ci-dessus. Ainsi, nos liquidités totales au 30 juin 2023 atteignaient la somme impressionnante de €1 662,1 millions d'euros.

RATIO DE DETTE NETTE ^(15, 16)

À la suite de la cession des tours et du passage ultérieur à l'Adjusted EBITDAaL, et à compter du deuxième trimestre 2022, nous avons modifié notre mode de calcul du ratio de dette nette totale. Le ratio de dette nette totale est désormais calculé à partir de la dette nette, à l'exclusion des contrats de location, et est divisé par l'Adjusted EBITDAaL annualisé des deux derniers trimestres. Selon cette mesure, notre ratio de dette nette total au 30 juin 2023 était largement stable à 3,5x (31 mars 2023: 3,6x). Selon la définition précédente du ratio de dette nette totale, qui utilise la dette nette, y compris les contrats de location, divisée par l'Adjusted EBITDA annualisé des deux derniers trimestres, notre ratio de dette nette totale était inchangé au 30 juin 2023 par rapport au 31 mars 2023 à 4,0x.

Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention (« net covenant leverage »), tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée de 2023, diffère de notre ratio de dette nette totale, car il exclut (i) tout passif à court terme lié au financement des fournisseurs, (ii) tout passif lié aux licences de spectre mobile, mais inclut (iii) le montant exclu de la facilité de crédit (qui est le montant le plus élevé entre 400,0 millions d'euros et 0,25x l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé) et (iv) divise la dette totale nette par l'EBITDA annualisé des deux derniers trimestres. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention a atteint 2,3x au 30 juin 2023, ce qui était largement stable par rapport à 2,4x au 31 mars 2023. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention (« net covenant leverage ») est sensiblement inférieur à la « springing maintenance covenant » de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le « net senior leverage ». Cependant, la « maintenance covenant » précitée s'applique uniquement dans le cas où nous utiliserions 40 % ou plus de nos facilités de crédit renouvelables. Au 30 juin 2023, nos facilités de crédit renouvelables étaient entièrement inutilisées, comme mentionné ci-dessus.

3 Perspectives et informations complémentaires

3.1 Perspectives

Au terme du premier semestre de l'année et en prévision du deuxième semestre à venir, nous restons sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs financiers présentés à la mi-février. Les taux de croissance des revenus et de l'Adjusted EBITDAaL sur une base remaniée présentés ci-dessous n'incluent cependant pas encore les avantages de la transaction Wyre avec Fluvius qui a été clôturée le 1er juillet 2023. Cela affecte principalement notre Adjusted EBITDAaL sur une base remaniée pour l'exercice 2022 compte tenu de la suppression du paiement de location à Fluvius.

Nos prévisions pour l'exercice 2023 incluent une croissance du chiffre d'affaires située entre 1 et 2 % et un Adjusted EBITDAaL globalement stable par rapport à l'année dernière. En ce qui concerne les investissements, nous maintenons notre objectif d'un ratio dépenses d'investissement/chiffre d'affaires d'environ 26 %, car nous continuons à voir (i) une hausse des dépenses pour, entre autres, notre déploiement 5G, (ii) des déploiements de fibre ciblés et des opportunités de partage de tranchées comme en 2022 et (iii) des investissements préalables dans l'informatique et le développement de produits afin de préparer le lancement en Wallonie au début de 2024. Enfin, notre cible pour l'exercice 2023 demeure un flux de trésorerie disponible ajusté d'environ 250,0 millions d'euros. Ainsi, notre dividende plancher de 1,0 euro (brut) par action, soit 108,6 millions d'euros au total, reste bien couvert.

Tableau 5 : Prévisions 2023

Prévisions pour l'exercice 2023	Comme présenté le 16 février 2023
Croissance des produits ^(a) (remaniée)	Entre 1 - 2% (FY 2022 remanié: 2.812,7 millions €)
Croissance de l'Adjusted EBITDAaL ^(b) (remaniée)	Globalement stable (FY 2022 remanié: 1.242,0 millions €)
Dépenses d'investissement à imputer par rapport aux produits ^(c)	Environ 26%
Flux de trésorerie disponible ajusté ^(b, d)	Environ 250 million d'euros

(a) Sur une base rapportée, la croissance attendue de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 serait comprise entre 7 % et 8 %.

(b) Les rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour nos prévisions d'EBITDAaL ajusté et de flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent pas être fournis sans efforts déraisonnables car nous ne prévoyons pas (i) certaines charges hors trésorerie y compris les dotations aux amortissements et dépréciations, les restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le résultat net, ni (ii) les variations spécifiques du fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Les éléments que nous ne prévoyons pas peuvent varier considérablement d'une période à l'autre.

(c) Hors comptabilisation des droits de diffusion du football capitalisés et des licences de spectre mobile et hors impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées à la location sur nos dépenses en immobilisations à payer.

(d) En excluant les paiements sur les licences de spectre mobile acquises dans le cadre de l'enchère de spectre multibande de 2022, et en supposant que le paiement de la taxe sur notre déclaration de revenus de 2022 n'aura pas lieu avant le début de 2024.

3.2 Rémunération des actionnaires

Comme nous l'avons expliqué lors de notre Capital Markets Day en septembre 2022, notre ambition consolidée à long terme est de stimuler la croissance de l'ARPU et de notre base de clients, se traduisant par une amélioration notable du chiffre d'affaires. Grâce à une numérisation accrue, nous prévoyons que nos coûts d'exploitation continueront de diminuer au fil du temps, ce qui stimulera notre Adjusted EBITDA. Après la construction et la mise à niveau du réseau fixe, nous prévoyons une réduction considérable de l'intensité de nos dépenses d'investissement pour nos activités d'infrastructure fixe (Wyre) et Telenet, ce qui se traduira par une croissance robuste du flux de trésorerie disponible ajusté et une amélioration de notre profil de rémunération des actionnaires par rapport à notre politique actuelle, comme décrit ci-dessous.

En juillet 2022, dans le cadre de l'annonce de la transaction NetCo avec Fluvius, le conseil d'administration a décidé de redéfinir la politique de rémunération des actionnaires de la Société afin de maintenir un levier net total consolidé d'environ 4,0x tout au long de la période d'investissements soutenus dans la fibre.

Sur la période 2023-2029, le conseil d'administration a décidé d'un dividende plancher annuel de 1,0 € par action (brut) à verser annuellement début mai après approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale statutaire d'avril. De cette manière, le conseil d'administration assure une approche équilibrée entre le paiement de dividendes réguliers et continu et la poursuite d'investissements pour la croissance future. Après cette période, qui inclut également le déploiement de la 5G, l'intensité des investissements devrait diminuer et revenir à des niveaux historiques normalisés, entraînant une croissance ponctuelle du flux de trésorerie disponible ajusté et offrant la possibilité de déboursements significatifs plus élevés pour les actionnaires. À ce moment-là, le plan de rémunération des actionnaires sera réévalué par le conseil d'administration.

Début mai 2023, nous avons payé le dividende brut proposé de 1,0 € par action (0,7 € net par action), soit un montant total de 108,6 millions €. Nous référons à l'offre volontaire et conditionnelle de Liberty Global pour les actions Telenet qui ne sont pas encore détenues par Liberty Global ou Telenet, dont la période d'acceptation initiale s'est terminée le 12 juillet 2023. Comme indiqué dans la section 3.3, Liberty Global détiendra 93,23 % des actions Telenet, y inclus les actions détenues par Telenet. Comme indiqué dans le prospectus, l'investissement de Liberty Global en tant qu'investisseur stratégique dans Telenet n'est pas motivé par des attentes établies concernant un dividende annuel. Liberty Global évaluera la future politique de dividendes de Telenet à la lumière de la réalisation du plan d'affaires, des besoins et des opportunités d'investissement de Telenet, ainsi que de ses besoins de financement et de la possibilité d'obtenir une radiation de Telenet. Les investisseurs ne doivent en aucun cas supposer qu'à la suite de la réalisation de l'Offre (que la réalisation de l'offre soit suivie ou non d'une offre de reprise), Telenet appliquera une politique de dividendes conforme aux politiques passées ou en vigueur. À cet égard, Liberty Global se réserve notamment le droit de revoir le plancher de dividende de 1,0 € par action pour la période 2023-2029 tel qu'annoncé par Telenet, sous réserve d'une prise de décision appropriée du conseil d'administration et de l'assemblée générale de Telenet conformément aux dispositions légales.

3.3 Événements survenus après la date du bilan

Liberty Global augmentera sa participation de Telenet à 93,23%¹ et rouvrira son offre le 24 août 2023

Telenet prend acte de l'annonce par Liberty Global plc (« Liberty Global ») des résultats de la période d'acceptation initiale de l'offre publique d'acquisition volontaire et conditionnelle par sa filiale indirecte à 100% Liberty Global Belgium Holding B.V. (l'« Offrant »), sur toutes les actions de Telenet qu'elle ne possède pas déjà ou qui ne sont pas détenues par Telenet (l'« Offre »).

Au cours de la période d'acceptation initiale, qui s'est terminée le 12 juillet 2023, 34.676.001 actions Telenet ont été apportées à l'Offre, de sorte que l'Offrant détiendra un total de 101.018.038 actions une fois que le paiement aura eu lieu le 26 juillet 2023 (la « Date de paiement »). En tenant compte des 3.500.526 actions propres déjà détenues par Telenet, l'Offrant détiendra directement ou indirectement 93,23% des actions de Telenet.

Le paiement du prix de l'offre des actions apportées à l'Offre (21,00 euros après déduction du dividende brut de 1,00 euro approuvé par l'assemblée générale ordinaire de Telenet du 26 avril 2023 et payé le 5 mai 2023) s'effectuera le 26 juillet 2023.

L'Offrant renonce à la condition de détenir, conjointement avec Telenet, au moins 95% des actions émises par Telenet. Etant donné que l'Offrant, conjointement avec Telenet, détiendra plus de 90% de l'ensemble des actions Telenet suivant la cession de ces actions à la Date de paiement, l'Offre sera obligatoirement rouverte à 9h00 CET le jeudi 24 août 2023. Cette période d'acceptation ultérieure se terminera le mercredi 13 septembre 2023. Les actionnaires qui n'ont pas accepté l'Offre, soit le flottant restant de 6,77% après paiement, pourront donc accepter l'Offre au cours de cette période, ce qui donne aux investisseurs qui ont manqué la période d'acceptation initiale ou à ceux qui recherchent des liquidités supplémentaires la possibilité d'accepter encore l'Offre.

¹ Ce chiffre comprend les 3,12% d'actions détenues par Telenet en tant qu'actions propres.

Les résultats de la période d'acceptation ultérieure seront annoncés aux alentours du 20 septembre 2023. Le paiement du prix de l'offre des actions apportées au cours de la période d'acceptation ultérieure sera effectué aux alentours du 27 septembre 2023.

Si, à la suite de l'Offre, Liberty Global Belgium Holding détient, conjointement avec Telenet, au moins 95 % des actions de Telenet et a acquis, par acceptation de l'Offre, au moins 90 % des actions faisant l'objet de l'Offre, l'Offre sera suivie d'une offre de reprise simplifiée soumise aux mêmes conditions financières que l'Offre.

Pour rappel, le prospectus (y compris le rapport d'évaluation de Lazard BV/SRL, qui a été désigné comme expert indépendant par les administrateurs indépendants de la Société, conformément à l'article 23 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition), le mémoire en réponse et le formulaire d'acceptation sont disponibles sur le site web suivant: shareholder-offer.be.

Conformément à ses obligations en vertu du droit belge, le conseil d'administration, avec le soutien de ses conseillers financiers et juridiques, a examiné l'Offre et en a évalué les conditions. Les administrateurs indépendants ont désigné Lazard BV/SRL comme expert indépendant conformément à l'article 23 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition. Le conseil d'administration de Telenet soutient et recommande à l'unanimité l'offre. Le conseil d'administration a donné son avis formel dans le mémoire en réponse qui est joint au prospectus, comme mentionné ci-dessus.

Telenet finalise l'acquisition d'une participation de 20 % dans la chaîne de radio flamande Nostalgie

En juillet 2023, nous avons conclu avec succès l'acquisition d'une participation de 20 % dans la chaîne de radio flamande Nostalgie. Cela fait suite à l'accord que nous avons conclu avec Mediahuis NV en février pour acheter 20 % de leur participation dans Vlaanderen Eén NV, qui est la société qui exploite la chaîne de radio Nostalgie en Flandre. Grâce à cette transaction, nous renforçons notre position sur le marché radiophonique flamand, car nous exploitons déjà la radio du réseau flamand NRJ via Play Media NV avec Mediahuis. Nostalgie sert chaque jour quelque 375.000 auditeurs en Flandre et atteint une part de marché de 6,1 %. La nouvelle licence Nostalgie FM, effective à compter du 1er janvier 2023, garantit que Nostalgie pourra émettre sur la fréquence FM pendant les 5 prochaines années.

Acquisition d'une participation de 50% dans la société de production flamande Het Moederschip NV par Caviar Group NV

Début juillet 2023, Caviar Group NV, dans laquelle Telenet détient une participation de 70 %, a conclu l'acquisition de 50 % de Het Moederschip NV. Het Moederschip NV est une société de production locale, connue sous la marque Sputnik Media. Sputnik Media crée et produit des contenus scénarisés, non scénarisés et de marque primés en mettant clairement l'accent sur les médias numériques. La nouvelle structure d'actionariat étant une coentreprise 50/50 entre Het Moederschip NV et Caviar Group NV, ses résultats ne seront pas consolidés dans nos états financiers.

La toute nouvelle société d'infrastructure Wyre démarre l'installation du réseau du futur

Le 1er juillet 2023, nous avons conclu avec succès la transaction NetCo avec Fluvius, comme annoncé mi-juillet 2019 et après avoir reçu l'approbation réglementaire de la Commission européenne en mai 2023. Wyre, anciennement connu sous le nom de NetCo, est détenu à 66,8 % par Telenet et sera donc consolidé dans nos états financiers à partir du 1er juillet 2023 dans nos comptes financiers. Aujourd'hui, Wyre dispose déjà d'une empreinte de 120.000 « homes ducted », ce qui correspond à près de 800 kilomètres. Cela signifie qu'à plusieurs endroits en Flandre, l'infrastructure est déjà prête à amener la fibre dans les gaines d'attente sans ouvrir les rues. D'ici la fin de l'année, Wyre souhaite disposer d'un réseau de fibre optique prêt à connecter 100.000 « homes passed ». Wyre veut rendre la fibre optique accessible à environ 70% des ménages en Flandre et dans certaines parties de Bruxelles et de la Wallonie d'ici 2029. D'ici 2038, ce sera 78 %. Dans les zones où la fibre n'est pas disponible ou où le déploiement de la fibre est très peu rentable, Wyre continue d'améliorer le réseau HFC existant en introduisant les technologies les plus récentes (telles que DOCSIS 4.0), qui permettront à terme des débits allant jusqu'à 10 Gbps. La construction totale de ce réseau de fibre optique propre représente un investissement de maximum 2 milliards d'euros. Les fournisseurs pourront alors proposer des produits et des services en fibre optique à leurs clients. Actuellement, Wyre a conclu des contrats de gros avec Telenet et Orange Belgium pour commercialiser des produits et services internet. Les deux entreprises annonceront ultérieurement quand et à quelles conditions elles lanceront ces services. Wyre

reste également disposée à donner accès à son réseau à d'autres opérateurs sur la base d'accords commerciaux de gros.

3.4 Vérifications du commissaire

Le commissaire, KPMG Bedrijfsrevisoren - Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, représenté par Götwin Jackers, a confirmé que ses procédures d'examen limité, qui sont terminées quant au fond, n'ont révélé aucun élément significatif nécessitant un ajustement des informations financières intermédiaires consolidées et abrégées incluses dans ce communiqué de presse du 30 juin 2023 et pour le semestre clôturé à cette date.

4 Telenet Group Holding SA – Statistiques d'exploitation consolidés intermédiaires

4.1 Données opérationnelles - 30 juin 2023

	Foyers raccordables ⁽¹²⁾	Relations clients fixes ⁽¹⁰⁾	Clients en télévision ⁽⁶⁾	Clients à l'internet ⁽⁷⁾	Clients à la téléphonie fixe ⁽⁸⁾	Total services ⁽¹³⁾	Clients mobiles en postpayé	Clients mobiles en prépayé	Total clients mobiles ⁽⁹⁾
Belgique	3 449 900	1 991 600	1 664 700	1 732 200	972 100	4 369 000	2 677 000	252 200	2 929 200
Luxembourg	148 700	49 600	43 400	16 900	8 800	69 100	2 400	—	2 400
Telenet Group	3 598 600	2 041 200	1 708 100	1 749 100	980 900	4 438 100	2 679 400	252 200	2 931 600

4.2 Changement dans le nombre de clients - 30 juin 2023 versus 31 mars 2023

Changement organique	Foyers raccordables ⁽¹²⁾	Relations clients fixes ⁽¹⁰⁾	Clients en télévision ⁽⁶⁾	Clients à l'internet ⁽⁷⁾	Clients à la téléphonie fixe ⁽⁸⁾	Total services ⁽¹³⁾	Clients mobiles en postpayé	Clients mobiles en prépayé	Total clients mobiles ⁽⁹⁾
Belgique	6 200	(12 800)	(19 300)	(5 300)	(20 600)	(45 200)	(5 400)	(8 400)	(13 800)
Luxembourg	2 200	(300)	(400)	300	300	200	—	—	—
Telenet Group	8 400	(13 100)	(19 700)	(5 000)	(20 300)	(45 000)	(5 400)	(8 400)	(13 800)

5 Telenet Group Holding SA – États financiers consolidés et abrégés intermédiaires (IFRS UE)

5.1 État de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois clôturé le 30 juin			Pour les six mois clôturé le 30 juin		
	2023	2022	Variation %	2023	2022	Variation %
Résultat de la période						
Produits	704,1	646,8	9 %	1 406,9	1 291,6	9 %
Charges						
Coût des services fournis	(367,3)	(322,6)	14 %	(768,8)	(652,8)	18 %
Bénéfice brut	336,8	324,2	4 %	638,1	638,8	— %
Coûts commerciaux et administratifs	(181,9)	(165,7)	10 %	(376,4)	(345,6)	9 %
Bénéfice opérationnel	154,9	158,5	(2)%	261,7	293,2	(11)%
Produits financiers	46,5	316,6	(85) %	69,4	534,0	(87) %
Produits d'intérêt, produits de change nets et autres produits financiers	20,0	0,1	N.M.	69,4	0,2	N.M.
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	26,5	316,5	(92) %	—	533,8	(100) %
Charges financières	(87,6)	(225,3)	(61) %	(204,1)	(351,8)	(42) %
Charge d'intérêt, pertes de change nettes et autres charges financières	(87,6)	(225,3)	(61) %	(179,5)	(351,8)	(49) %
Perte nette sur instruments financiers dérivés	—	—	—%	(24,6)	—	—%
Produits (charges) financières nettes	(41,1)	91,3	N.M.	(134,7)	182,2	N.M.
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	(2,7)	0,3	N.M.	(2,3)	(0,7)	229 %
Réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante dans une entreprise acquise	—	—	— %	1,9	—	—%
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	(2,2)	371,1	N.M.	0,9	371,1	(100) %
Bénéfice avant impôts	108,9	621,2	(82)%	127,5	845,8	(85)%
Bénéfice (charges) d'impôts	(137,7)	11,8	N.M.	(139,5)	(52,4)	166 %
Résultat net de la période	(28,8)	633,0	N.M.	(12,0)	793,4	N.M.
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres						
Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat						
Réévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies	1,5	17,7	(92) %	1,4	19,4	(93) %
Entités mis en équivalence - part dans le résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	—	—	— %	1,2	0,5	140 %
Éléments qui sont ou qui peuvent être recyclés dans l'état consolidé du résultat après						
Activités à l'étranger - écarts de conversion des devises étrangères	—	—	— %	(0,2)	—	— %
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	1,5	17,7	(92)%	2,4	19,9	(88)%
Résultat global de la période	(27,3)	650,7	N.M.	(9,6)	813,3	N.M.

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois clôturé le			Pour les six mois clôturé le		
	30 juin			30 juin		
	2023	2022	Variation %	2023	2022	Variation %
Résultat imputable aux :	(28,8)	633,0	N.M.	(12,0)	793,4	N.M.
Propriétaires de la Société	(28,1)	633,3	N.M.	(11,3)	793,7	N.M.
Intérêts minoritaires	(0,7)	(0,3)	133 %	(0,7)	(0,3)	133 %
Résultat global de la période, imputable aux :	(27,3)	650,7	N.M.	(9,6)	813,3	N.M.
Propriétaires de la Société	(26,6)	651,0	N.M.	(8,8)	813,6	N.M.
Intérêts minoritaires	(0,7)	(0,3)	133 %	(0,8)	(0,3)	167 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	108 609 474	108 505 596		108 609 474	108 556 402	
Bénéfice (perte) ordinaire par action en €	(0,25)	5,83	N.M.	(0,10)	7,31	N.M.
Bénéfice (perte) dilué par action en €	(0,25)	5,83	N.M.	(0,10)	7,31	N.M.
Produits par nature						
Produits des abonnements:						
Télévision câblée	133,1	132,4	1 %	269,9	266,0	1 %
Internet haut débit	184,0	171,7	7 %	367,1	343,5	7 %
Téléphonie fixe	46,5	50,4	(8) %	94,4	102,3	(8) %
Produits des abonnements liés au câble	363,6	354,5	3 %	731,4	711,8	3 %
Téléphonie mobile	134,4	127,4	5 %	266,7	253,1	5 %
Total des produits des abonnements	498,0	481,9	3 %	998,1	964,9	3 %
Services aux entreprises	46,0	44,0	5 %	93,6	88,3	6 %
Autres	160,1	120,9	32 %	315,2	238,4	32 %
Total des produits	704,1	646,8	9 %	1 406,9	1 291,6	9 %
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(48,7)	(49,4)	(1) %	(108,6)	(108,2)	— %
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(157,9)	(124,4)	27 %	(323,1)	(252,2)	28 %
Frais de personnel	(83,7)	(72,2)	16 %	(168,9)	(145,1)	16 %
Coûts des ventes et frais de marketing	(19,9)	(19,5)	2 %	(41,8)	(39,4)	6 %
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,5)	(11,2)	(15) %	(22,0)	(20,4)	8 %
Autres coûts indirects	(27,0)	(28,0)	(4) %	(65,5)	(55,7)	18 %
Coûts de restructuration	(2,2)	—	— %	(4,7)	0,2	N.M.
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	(0,1)	(0,1)	— %	(0,4)	(0,1)	300 %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(3,3)	(4,2)	(21) %	(7,4)	(9,7)	(24) %
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(6,3)	(6,7)	(6) %	(12,6)	(3,8)	232 %
Dépréciations	(107,3)	(96,5)	11 %	(217,3)	(207,5)	5 %
Amortissements	(67,1)	(56,9)	18 %	(131,3)	(116,1)	13 %
Amortissements sur droits de diffusion	(17,6)	(20,4)	(14) %	(43,2)	(43,0)	— %
Gain sur la vente d'actifs	1,6	1,3	23 %	1,8	2,9	(38) %
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	(0,2)	(0,1)	100 %	(0,2)	(0,3)	(33) %
Total des charges	(549,2)	(488,3)	12 %	(1 145,2)	(998,4)	15 %

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois clôturé le			Pour les six mois clôturé le		
	30 juin			30 juin		
	2023	2022	Variation %	2023	2022	Variation %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Résultat net de la période	(28,8)	633,0	N.M.	(12,0)	793,4	N.M.
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	192,8	172,6	12 %	394,9	363,8	9 %
Variation des fonds de roulement et autres	(47,5)	(25,3)	88 %	8,1	36,4	(78) %
Impôts sur le résultat	137,7	(11,8)	N.M.	139,5	52,4	166 %
Charges (produits) d'intérêt, pertes (gains) de change et autres charges (produits) financières nettes	67,6	225,2	(70) %	110,1	351,6	(69) %
Perte nette (gain net) sur dérivés	(26,5)	(316,5)	(92) %	24,6	(533,8)	N.M.
Réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante dans une entreprise acquise	—	—	— %	(1,9)	—	— %
Perte (gain) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	2,2	(371,1)	N.M.	(0,9)	(371,1)	(100) %
Charges d'intérêts en espèces nets et produits dérivés en espèces	(5,1)	(10,0)	(49) %	(102,7)	(93,7)	10 %
Impôts en espèces	(4,7)	(14,6)	(68) %	(85,2)	(86,4)	(1) %
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	287,7	281,5	2 %	474,5	512,6	(7) %
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Acquisition d'immobilisations corporelles	(68,5)	(71,6)	(4) %	(157,3)	(134,5)	17 %
Acquisition d'actifs incorporels	(58,0)	(57,0)	2 %	(121,6)	(103,9)	17 %
Acquisition et vente des et emprunts dans des entités mises en équivalence	(8,3)	(2,6)	219 %	(8,8)	(5,9)	49 %
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	—	—	— %	(18,4)	—	— %
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	1,7	733,2	(100) %	8,9	733,7	(99) %
Autres activités d'investissement	—	(11,0)	(100) %	—	(23,0)	(100) %
Flux de trésorerie nets liés aux (utilisés pour les) activités d'investissement	(133,1)	591,0	N.M.	(297,2)	466,4	N.M.
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Remboursement d'emprunts et autres obligations de financement	(93,5)	(102,6)	(9) %	(227,5)	(240,2)	(5) %
Produits de la levée d'emprunts et autres obligations de financement	67,6	71,5	(5) %	136,7	173,2	(21) %
Rachat d'actions propres	—	—	— %	—	(22,7)	(100) %
Paiement pour des réductions de capital et des dividendes	(108,6)	(149,0)	(27) %	(108,6)	(149,0)	(27) %
Autres passifs (y inclus baux)	(15,5)	(25,8)	(40) %	(25,2)	(50,3)	(50) %
Flux de trésorerie nets utilisés pour les activités de financement	(150,0)	(205,9)	(27) %	(224,6)	(289,0)	(22) %

(en millions €)	Pour la période de trois mois clôturé le			Pour les six mois clôturé le		
	30 juin			30 juin		
	2023	2022	Variation %	2023	2022	Variation %
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 012,5	162,9	522 %	1 064,4	139,5	663 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 017,1	829,5	23 %	1 017,1	829,5	23 %
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6	666,6	(99) %	(47,3)	690,0	N.M.
Flux de trésorerie disponible ajusté						
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	287,7	281,5	2 %	474,5	512,6	(7) %
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	3,9	4,4	(11) %	6,1	8,8	(31) %
Additions opérationnelles au programme de financement par le fournisseur	66,9	71,5	(6) %	135,7	173,2	(22) %
Acquisition d'immobilisations corporelles	(68,5)	(71,6)	(4) %	(157,3)	(134,5)	17 %
Acquisition d'actifs incorporels	(58,0)	(57,0)	2 %	(121,6)	(103,9)	17 %
Remboursements en capital sur les engagements opérationnels au titre du programme de financement par le fournisseur	(66,2)	(76,9)	(14) %	(171,5)	(197,2)	(13) %
Remboursements en capital sur les engagements liés aux investissements au titre du programme de financement par le fournisseur	(14,4)	(15,9)	(9) %	(36,8)	(32,6)	13 %
Amortissements en capital sur les obligations de location (hors contrats de location liés au réseau)	(10,3)	(14,1)	(27) %	(20,5)	(27,4)	(25) %
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	—	(8,8)	(100) %	—	(17,0)	(100) %
Flux de trésorerie disponible ajusté (comme auparavant défini)	141,1	113,1	25 %	108,6	182,0	(40) %
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	(3,9)	(4,4)	(11) %	(6,1)	(8,8)	(31) %
Paiements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition	—	(3,2)	(100) %	—	(6,5)	(100) %
Flux de trésorerie disponible ajusté (comme inclus dans nos prévisions et actuellement défini)	137,2	105,5	30 %	102,5	166,7	(39) %

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.3 Bilan consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	30 juin 2023	31 décembre 2022 - Retraité	Variation
Actif			
Actifs non-courants :			
Immobilisations corporelles	2 199,2	2 197,1	2,1
Goodwill	1 822,2	1 818,4	3,8
Autres immobilisations incorporelles	1 241,1	1 246,6	(5,5)
Actifs d'impôt différé	81,5	190,0	(108,5)
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	43,6	46,3	(2,7)
Autres investissements	8,0	7,7	0,3
Instruments financiers dérivés	370,7	485,4	(114,7)
Autres actifs	22,3	22,4	(0,1)
Total des actifs non courants	5 788,6	6 013,9	(225,3)
Actifs courants :			
Stocks	35,5	28,2	7,3
Créances commerciales	195,3	190,3	5,0
Autres actifs courants	201,5	170,3	31,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 017,1	1 064,4	(47,3)
Instruments financiers dérivés	180,6	123,4	57,2
Total des actifs courants	1 630,0	1 576,6	53,4
Total des actifs	7 418,6	7 590,5	(171,9)

(en millions €)	30 juin 2023	31 décembre 2022 - Retraité	Variation
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres :			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission	80,7	80,7	—
Autres réserves	691,7	691,6	0,1
Perte reportée	(1 428,4)	(1 308,4)	(120,0)
Réévaluations	0,8	(1,7)	2,5
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(642,4)	(525,0)	(117,4)
Intérêts minoritaires	17,7	20,4	(2,7)
Total des capitaux propres	(624,7)	(504,6)	(120,1)
Passifs non-courants			
Emprunts et dettes financiers	6 043,8	6 119,5	(75,7)
Instruments financiers dérivés	17,8	21,4	(3,6)
Produits différés	2,1	2,3	(0,2)
Passifs d'impôt différé	196,4	204,8	(8,4)
Autres dettes non courantes	53,6	61,1	(7,5)
Provisions	16,7	17,7	(1,0)
Total des passifs non courants	6 330,4	6 426,8	(96,4)
Passifs courants			
Emprunts et autres passifs financiers	532,1	535,4	(3,3)
Dettes fournisseurs	232,4	207,9	24,5
Charges à imputer et autres passifs courants	492,5	464,6	27,9
Provisions	89,8	101,1	(11,3)
Produits différés	127,1	120,6	6,5
Instruments financiers dérivés	111,5	70,6	40,9
Passif d'impôt courant	127,5	168,1	(40,6)
Total des passifs courants	1 712,9	1 668,3	44,6
Total des passifs	8 043,3	8 095,1	(51,8)
Total des capitaux propres et des passifs	7 418,6	7 590,5	(171,9)

6 Appendix

6.1 Rapprochement entre le résultat de la période et Consolidated Annualized EBITDAaL (non audité)

Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Le ratio du levier total net est la somme des emprunts et des dettes financiers courants en non-courants (hors les contrats de location) moins trésorerie et équivalents de trésorerie ("Dette Totale Nette"), comme indiqué sur le bilan de la Société, divisé par l'Adjusted EBITDA après les coûts de location ("Adjusted EBITDAaL") annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans notre bilan, la dette en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 juin 2023. Comme nous avons conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de notre ratio d'endettement net total, nous utilisons les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice de la période annualisé des deux derniers trimestres et de l'Adjusted EBITDAaL des deux derniers trimestres.

(en millions €)	Pour la période de trois mois clôturé le		Pour la période de six mois clôturé le	Annualisé des deux derniers trimestres
	31 mars 2023	30 juin 2023	30 juin 2023	30 juin 2023
Résultat net de la période	16,8	(28,8)	(12,0)	(24,0)
Charges (bénéfice) d'impôts	1,8	137,7	139,5	279,0
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(0,4)	2,7	2,3	4,6
Réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante dans une entreprise acquise	(1,9)	—	(1,9)	(3,8)
Perte (gain) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	(3,1)	2,2	(0,9)	(1,8)
Charges (produits) financières nettes	93,6	41,1	134,7	269,4
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	199,6	190,6	390,2	780,4
EBITDA ⁽²⁾	306,4	345,5	651,9	1 303,8
Rémunération en actions	6,3	6,3	12,6	25,2
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	4,1	3,3	7,4	14,8
Coûts de restructuration	2,5	2,2	4,7	9,4
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	0,3	0,1	0,4	0,8
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	319,6	357,4	677,0	1 354,0
Amortissements sur les contrats de location	(24,5)	(18,2)	(42,7)	(85,4)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(13,3)	(1,9)	(15,2)	(30,4)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	281,8	337,3	619,1	1 238,2
Marge Adjusted EBITDA	45,5 %	50,8 %	48,1 %	48,1 %
Marge Adjusted EBITDAaL	40,1 %	47,9 %	44,0 %	44,0 %
Marge bénéfice (perte) net	2,4 %	(4,1)%	(0,9)%	(0,9 %)

6.2 Rapprochement des informations financières publiées et remaniées (non audité)

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

(en millions €)	Sur une base rapportée				
	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	FY 2022
Produits par nature					
Télévision câblée	133,6	132,4	135,2	134,2	535,4
Internet haut débit	171,8	171,7	179,3	180,0	702,8
Téléphonie fixe	51,9	50,4	50,3	49,0	201,6
Produits des abonnements liés au câble	357,3	354,5	364,8	363,2	1 439,8
Téléphonie mobile	125,7	127,4	134,6	131,9	519,6
Total des produits des abonnements	483,0	481,9	499,4	495,1	1 959,4
Services aux entreprises	44,3	44,0	44,8	46,6	179,7
Autres	117,5	120,9	116,3	171,2	525,9
Total des produits	644,8	646,8	660,5	712,9	2 665,0
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	(58,8)	(49,4)	(52,8)	(44,5)	(205,5)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(127,8)	(124,4)	(127,9)	(165,3)	(545,4)
Frais de personnel	(72,9)	(72,2)	(71,7)	(76,6)	(293,4)
Coûts des ventes et frais de marketing	(19,9)	(19,5)	(20,5)	(28,8)	(88,7)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,2)	(11,2)	(8,8)	(12,2)	(41,4)
Autres coûts indirects	(27,7)	(28,0)	(31,5)	(29,6)	(116,8)
Total charges opérationnelles	(316,3)	(304,7)	(313,2)	(357,0)	(1 291,2)
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	328,5	342,1	347,3	355,9	1 373,8
Marge Adjusted EBITDA	50,9 %	52,9 %	52,6 %	49,9 %	51,5 %
Amortissements sur les contrats de location	(23,1)	(19,6)	(20,9)	(21,5)	(85,1)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(7,1)	(8,4)	(13,7)	(13,4)	(42,6)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	298,3	314,1	312,7	321,0	1 246,1
Marge Adjusted EBITDAaL	46,3 %	48,6 %	47,3 %	45,0 %	46,8 %

(en millions €)

Remanié pour (i) la vente des tours de transmissions mobile dès le 1er juin 2022, (ii) l'acquisition de Caviar Group le 1er octobre 2022 et (iii) l'acquisition d'Eltrona le 2ième janvier 2023

	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	FY 2022
Produits par nature					
Télévision câblée	3,9	3,9	3,9	4,0	15,7
Internet haut débit	1,5	1,5	1,5	1,6	6,1
Téléphonie fixe	—	—	0,1	—	0,1
Produits des abonnements liés au câble	5,4	5,4	5,5	5,6	21,9
Téléphonie mobile	0,1	0,2	0,2	—	0,5
Total des produits des abonnements	5,5	5,6	5,7	5,6	22,4
Services aux entreprises	0,1	—	0,2	0,1	0,4
Autres	32,9	45,2	45,7	1,1	124,9
Total des produits	38,5	50,8	51,6	6,8	147,7
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	4,3	2,4	(0,4)	(0,5)	5,8
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(28,5)	(38,9)	(39,1)	(1,4)	(107,9)
Frais de personnel	(4,9)	(4,7)	(4,5)	(2,1)	(16,2)
Coûts des ventes et frais de marketing	(0,5)	(0,5)	(0,6)	(0,3)	(1,9)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,1)	(0,6)
Autres coûts indirects	(7,9)	(5,9)	(1,3)	(0,6)	(15,7)
Total charges opérationnelles	(37,6)	(47,7)	(46,2)	(5,0)	(136,5)
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	0,9	3,1	5,4	1,8	11,2
Marge Adjusted EBITDA					
Amortissements sur les contrats de location	0,6	(3,7)	(0,5)	—	(3,6)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(7,0)	(4,7)	—	—	(11,7)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	(5,5)	(5,3)	4,9	1,8	(4,1)

(en millions €)	Sur une base remaniée				
	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	FY 2022
Produits par nature					
Télévision câblée	137,5	136,3	139,1	138,2	551,1
Internet haut débit	173,3	173,2	180,8	181,6	708,9
Téléphonie fixe	51,9	50,4	50,4	49,0	201,7
Produits des abonnements liés au câble	362,7	359,9	370,3	368,8	1 461,7
Téléphonie mobile	125,8	127,6	134,8	131,9	520,1
Total des produits des abonnements	488,5	487,5	505,1	500,7	1 981,8
Services aux entreprises	44,4	44,0	45,0	46,7	180,1
Autres	150,4	166,1	162,0	172,3	650,8
Total des produits	683,3	697,6	712,1	719,7	2 812,7
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	(54,5)	(47,0)	(53,2)	(45,0)	(199,7)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(156,3)	(163,3)	(167,0)	(166,7)	(653,3)
Frais de personnel	(77,8)	(76,9)	(76,2)	(78,7)	(309,6)
Coûts des ventes et frais de marketing	(20,4)	(20,0)	(21,1)	(29,1)	(90,6)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,3)	(11,3)	(9,1)	(12,3)	(42,0)
Autres coûts indirects	(35,6)	(33,9)	(32,8)	(30,2)	(132,5)
Total charges opérationnelles	(353,9)	(352,4)	(359,4)	(362,0)	(1 427,7)
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	329,4	345,2	352,7	357,7	1 385,0
Marge Adjusted EBITDA	48,2 %	49,5 %	49,5 %	49,7 %	49,2 %
Amortissements sur les contrats de location	(22,5)	(23,3)	(21,4)	(21,5)	(88,7)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(14,1)	(13,1)	(13,7)	(13,4)	(54,3)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	292,8	308,8	317,6	322,8	1 242,0
Marge Adjusted EBITDAaL	42,9 %	44,3 %	44,6 %	44,9 %	44,2 %

Informations sur base remaniée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 : Le 1er juin 2022, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une filiale de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). Par ailleurs, le 1er octobre 2022, nous avons finalisé l'acquisition d'une participation supplémentaire de 21 % dans le groupe de médias Caviar ; cette acquisition porte notre participation totale à 70% et nous consolidons les résultats financiers de Caviar depuis le 1er octobre 2022. Enfin, nous avons finalisé le 2ième janvier 2023 l'acquisition de la participation restante (50% plus 1 action) dans l'opérateur de câble luxembourgeois Eltrona et nous consolidons Eltrona depuis cette date. Aux fins du calcul des chiffres de croissance sur une base remaniée, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA pour exclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de TowerCo et d'inclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de Caviar et d'Eltrona dans la mesure où les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions seront plus inclus/inclus dans nos résultats actuels. Les pourcentages de croissance remaniés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance remaniée est une mesure non conforme aux PCGR telle qu'envisagée par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission » et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doit plutôt être utilisée en conjonction avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.

6.3 Définitions

- (1) **Informations sur base remaniée:** Le 1er juin 2022, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une filiale de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). Par ailleurs, le 1er octobre 2022, nous avons finalisé l'acquisition d'une participation supplémentaire de 21 % dans le groupe de médias Caviar ; cette acquisition porte notre participation totale à 70% et nous consolidons les résultats financiers de Caviar depuis le 1er octobre 2022. Enfin, nous avons finalisé le 2ième janvier 2023 l'acquisition de la participation restante (50% plus 1 action) dans l'opérateur de câble luxembourgeois Eltrona et nous consolidons Eltrona depuis cette date. Aux fins du calcul des chiffres de croissance sur une base remaniée, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA pour exclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de TowerCo et d'inclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de Caviar et d'Eltrona dans la mesure où les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions seront plus inclus/inclus dans nos résultats actuels. Les pourcentages de croissance remaniés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance remaniée est une mesure non conforme aux PCGR telle qu'envisagée par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission » et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doit plutôt être utilisée en conjonction avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, les ajustements postérieurs à la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprises et aux coûts de restructuration, et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquiescer ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. **L'Adjusted EBITDAaL** (Adjusted EBITDA après les coûts de locations) est défini comme l'Adjusted EBITDA après ajustement pour inclure les amortissements et les charges d'intérêts liés aux locations. L'Adjusted EBITDA et l'Adjusted EBITDAaL sont des mesures non-GAAP, tels qu'ils sont définis par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission », et (i) représentent une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société avant et après l'inclusion de toutes les dépenses liées à la location nécessaires à l'exploitation de l'entreprise et (ii) permettent de comparer la performance de Telenet et la performance d'autres sociétés du même secteur ou de secteurs similaires, bien que la mesure de Telenet puisse ne pas être directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés publiques. Ces mesures non-GAAP ne doivent pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doivent plutôt être utilisées conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 17 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par '**dépenses d'investissement à imputer**' les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) **L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles** est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées à des baux. L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est une mesure significative car elle fournit (i) une vision transparente de l'Adjusted EBITDA qui reste après les dépenses en capital de la Société, que la Société estime important de prendre en compte lors de l'évaluation de la performance globale de l'entreprise et (ii) une vision comparable de la performance de la Société par rapport à d'autres entreprises de télécommunications. L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles de la Société peut différer de la façon dont d'autres sociétés définissent et appliquent leur définition de mesures similaires.
- (5) **Le flux de trésorerie disponible ajusté** est défini comme la trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation de la Société, plus les dépenses financées par les fournisseurs liées à l'exploitation (ce qui représente une augmentation de la trésorerie réelle disponible de la Société en raison de l'extension des conditions de paiement des fournisseurs au-delà des conditions de paiement normales, qui sont généralement de 90 jours ou moins, par le biais d'activités de financement hors trésorerie), moins (i) les paiements en espèces au cours de la période pour les dépenses en immobilisations telles que présentées dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les dépenses d'exploitation et d'investissement les montants financés par les fournisseurs et les intermédiaires (ce qui représente une diminution de la période de la trésorerie réelle disponible de la Société en raison du paiement des montants aux fournisseurs et aux intermédiaires pour lesquels nous avons auparavant prolongé les paiements des fournisseurs au-delà des conditions de paiement normales), et (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (qui représentent une diminution de la période par rapport à notre trésorerie réelle disponible) chacun tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société. La Société estime que sa présentation du flux de trésorerie disponible ajusté, qui est une mesure non-GAAP telle qu'envisagée par la Réglementation G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, fournit des informations utiles à ses investisseurs, car cette mesure peut être utilisée pour évaluer la capacité de la Société à (i) servir la dette et (ii) financer de nouvelles opportunités d'investissement après examen de tous les paiements en espèces réels liés aux activités et aux dépenses du fonds de roulement qui sont de nature capitale, qu'ils soient payés dans les conditions normales de paiement du fournisseur ou payés ultérieurement en dehors des

conditions normales de paiement du fournisseur (auquel cas le la Société paie généralement en moins de 365 jours). Le flux de trésorerie disponible ajusté ne doit pas être compris comme représentant la capacité de la Société à financer des montants discrétionnaires, car la Société a diverses obligations obligatoires et contractuelles, y compris le remboursement de la dette, qui ne sont pas déduites pour arriver à ces montants. Les investisseurs doivent considérer le flux de trésorerie disponible ajusté comme un complément et non un substitut aux mesures de liquidité conformes aux IFRS-UE incluses dans les états consolidés des flux de trésorerie de la Société. En outre, le flux de trésorerie disponible ajusté de la Société peut différer de la façon dont d'autres sociétés définissent et appliquent leur définition du flux de trésorerie disponible ajusté.

- (6) Un **abonné à la télédistribution** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services vidéo de Telenet sur le Réseau de Telenet et du Partenaire (ensemble le "Réseau Combiné").
- (7) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet de Telenet sur le Réseau Combiné.
- (8) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe de Telenet sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (9) Le **nombre d'abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (10) Une **relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (11) Le **revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (12) Les **maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (13) Une **unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre de télédistribution de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.
- (14) Le **taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet. De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.
- (15) Le **ratio du levier total net** est la somme des emprunts et dettes financiers courants en non-courants (moins les contrats de location) moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par l'Adjusted EBITDAaL annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 juin 2023. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à

échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent. Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine.

- (16) Le **ratio du levier covenant** net est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2020 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale (sur base des montants fixés en € comme mentionné ci-dessus), à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, (v) de tout passif lié au financement du vendeur, y compris (vi) le Montant de la Facilité de Crédit Exclu (qui est le plus élevé entre (a) 400,0 millions € et (b) 0,25x de Consolidated Annualized EBITDA), divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet donnera, le 25 juillet 2023 à 13:30h (heures de Bruxelles), un vidéo webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens Bart Boone	rob.goyens@telenetgroup.be bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054 Téléphone: +32 15 333 738
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global – l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique – détient une participation directe de 59,2% des actions de Telenet Group Holding SA (incluant actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2022 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers pour les six mois se terminant au 30 juin 2023 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995 – Diverses déclarations contenues dans ce document constituent des « déclarations prospectives » telles que définies par la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Des mots tels que « croire », « anticiper », « devrait », « avoir l'intention », « sera », « attend », « estime », « projets », « positionné », « stratégie » et des expressions similaires identifient ces déclarations prospectives liées à nos perspectives financières et opérationnelles ; perspectives de croissance future ; stratégies ; les lancements et l'expansion de produits, de réseaux et de technologies et l'impact anticipé des acquisitions sur nos opérations combinées et nos performances financières, qui impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences significatives entre nos résultats, performances ou réalisations réels ou les résultats de l'industrie de ceux envisagés, projetés, prévus, estimés ou budgétés, exprimés ou implicites, par ces déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent : des développements défavorables potentiels concernant nos liquidités ou nos résultats d'exploitation ; les développements concurrentiels, économiques ou réglementaires potentiels défavorables, nos paiements de dette importants et autres engagements contractuels ; notre capacité à financer et à exécuter notre plan d'affaires ; notre capacité à générer des liquidités suffisantes pour assurer le service de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'impact des nouvelles opportunités commerciales nécessitant d'importants investissements initiaux ; notre capacité à attirer et à fidéliser les clients et à accroître notre pénétration globale du marché ; notre capacité à concurrencer d'autres entreprises de communication et de distribution de contenu ; notre capacité à maintenir des contrats essentiels à nos opérations ; notre capacité à répondre adéquatement aux évolutions technologiques ; notre capacité à développer et à maintenir des sauvegardes pour nos systèmes critiques ; notre capacité à continuer à concevoir des réseaux, à installer des installations, à obtenir et à maintenir toutes les licences ou approbations gouvernementales requises et à financer la construction et le développement, en temps opportun à des coûts raisonnables et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité à avoir un impact ou à répondre efficacement à des lois ou réglementations nouvelles ou modifiées ; notre capacité à réaliser des investissements créateurs de valeur ; et notre capacité à maintenir ou à augmenter les distributions aux actionnaires au cours des périodes futures. Nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives contenues dans les présentes pour refléter les résultats réels, les changements d'hypothèses ou les changements de facteurs affectant ces déclarations.

Information financière – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Critères non-GAAP – 'Adjusted EBITDA', 'Adjusted EBITDAaL', 'Adjusted EBITDA minus ajouts aux immobilisations corporelles', 'Adjusted Free Cash Flow' et 'le ratio du levier total net' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

Ce document a été autorisé à la publication le 25 juillet 2023 à 7.00 h, heure de Bruxelles